

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

JEUDI 23 AVRIL 2015

AFFAIRE CHEBEYA

Les policiers fugitifs continuent de hanter le procès



L'audience publique à la réouverture du procès

PRÉALABLES AU CYCLE ÉLECTORAL

Les opposants se font remonter les bretelles



Quelques leaders de l'opposition congolaise

Dans une déclaration faite lors d'un point de presse organisé au siège de son parti, le Congrès national congolais, le député Pius Muabilu Mbayu Mukala a fustigé les préalables posés par l'opposition politique en vue de son engagement au processus électoral notamment pour sa participation aux élections locales, municipales et urbaines prévues dans les prochains jours.

Le président du groupe parlementaire Terre

d'avenir à l'Assemblée nationale a qualifié l'attitude de l'opposition exigeant des garanties de la Cégi de gravissime, anticonstitutionnelle et antidémocratique. Le respect de la Constitution s'impose à tous et le respect du calendrier électoral tel qu'élaboré par la Cégi est impossible à tous, a-t-il déclaré, vu que le calendrier électoral est une matière exclusive à l'institution en charge de l'organisation des élections en RDC. [Page 12](#)

À la reprise mardi du procès en appel des assassins présumés du défenseur des droits de l'Homme, Floribert Chebeya, et de son chauffeur Fidèle Bazana, seuls cinq des huit prévenus se sont présentés devant la barre. Quant aux trois autres accusés toujours en cavale, la Cour s'est interrogée sur la manière de les impliquer dans ce procès en leur absence sans que cela n'influe sur la suite des audiences. Le Conseil des prévenus et le ministère public ont plaidé pour

la suspension des poursuites à l'encontre des fugitifs pour ne pas ralentir la procédure et ce, conformément à l'article 94 du Code de procédure civile.

S'opposant à la démarche, la société civile tient à ce que les derniers propos tenus par l'agent Paul Mwilambwe depuis son exil au Sénégal sur les circonstances du décès de Floribert Chebeya soient pris en compte et qu'une commission rogatoire soit constituée afin de l'entendre sur procès verbal.

[Page 12](#)

CHIRURGIE DENTAIRE

Vers la création d'un Ordre national

Après l'Ordre des médecins et pharmaciens, la RDC s'achemine vers la création de celui des chirurgiens-dentistes. Le ministre de la Santé publique est, en effet, décidé d'organiser son secteur et précisément la médecine dentaire pour protéger ceux qui exercent cette profession. Le projet de loi y relatif a été déposé le 21 avril à l'Assemblée nationale. Son adoption à la chambre basse permettra d'exercer le pouvoir disciplinaire sur ce personnel médical, de protéger la population contre le charlatanisme et de limiter l'exercice de cette profession aux seules personnes qualifiées. Une opinion parlementaire trouve cependant inopportune d'instituer ce nouvel Ordre d'autant plus qu'il existe déjà un Ordre national des médecins. D'où, l'exhortation faite aux chirurgiens-dentistes dont l'effectif est très réduit sur l'ensemble du pays d'intégrer cette structure qui poursuit tout aussi les mêmes objectifs que leur corporation. [Page 13](#)

MUSIQUE

Stromae à Kinshasa en juin

L'interprète de « Formidable » devrait se produire sur le podium du Théâtre de Verdure le 13 juin dans le cadre de sa tournée africaine dont Dakar aura le privilège d'être le point de départ dans moins d'un mois, soit le 13 mai. Le concert de Kinshasa, prévu trois jours après celui de Brazzaville, sera l'avant-dernière date du périple africain de Stromae qui s'achèvera une semaine plus tard au stade Amaharo au Rwanda,

terre natale de son défunt père. La tournée africaine, qui prévoit huit dates pour un passage dans un nombre égal de pays, durera exactement un mois et une semaine, soit du 13 mai au 20 juin. Si en 2014, Stromae avait déjà eu à livrer des concerts au Maghreb, plus précisément à Alger, Rabat et Tunis, ce sera bien pour la première fois qu'il consacre une tournée au continent où il a ses racines.

[Page 13](#)

ÉDITORIAL

Débat

La grande différence qui existe entre ce qui se passe aujourd'hui sur la scène politique et ce qui se produisit en 1991 lors de la Conférence nationale dite « souveraine » tient au fait que le débat sur les institutions se déroule de façon informelle avant même que le coup d'envoi en soit donné officiellement. Nos lecteurs sont bien placés pour le savoir puisque chaque jour, dans les colonnes de leur quotidien, ils peuvent lire une à deux pages bien fournies qui relatent minutieusement les prises de position des personnalités et des formations en tous genres qui veulent faire entendre leur voix par anticipation.

L'avantage de cette phase préparatoire est qu'elle permet aux uns et aux autres de se dévouer en disant haut et clair, sans vaines précautions oratoires, ce qu'ils pensent du changement de la Constitution, de la gouvernance publique, de l'équilibre des pouvoirs, du maintien de la sécurité intérieure. Un échange musclé et très intéressant d'idées, de thèses, de convictions qui oppose, cela va de soi, les tenants de la majorité et de l'opposition, mais qui nourrit aussi un dialogue informel très utile qui garantira, le moment venu, de trouver dans la sérénité les bonnes réponses aux questions en débat.

Si nous avons été aussi sages, il y a vingt-quatre ans, il est probable, sinon même certain, que les dérives idéologiques qui marquèrent la Conférence nationale ne se seraient pas produites. En vidant de sa substance la guerre des « egos » que se livrent toujours ceux et celles qui aspirent au pouvoir, un débat informel de ce type aurait probablement apaisé le climat et rendu possible un dialogue centré sur les intérêts fondamentaux du pays. Sans doute alors aurions-nous évité le processus infernal qui conduisit quelques années plus tard le Congo, notre pays, à sombrer dans un chaos politique dont les conséquences sociales s'avèrent dramatiques et dont nous avons mis près de quinze ans à nous relever.

Il est essentiel, aujourd'hui, que les acteurs du débat à venir, concernant les institutions de la République, gardent présents à l'esprit le fait que de leur capacité à traiter calmement les questions en débat dépend, pour une large part, le maintien de la paix intérieure qui nous a permis de nous relever. Et c'est en cela que les prises de position présentes sont utiles.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

« Le développement du Congo passe par la départementalisation du pouvoir exécutif », selon Andréol Fernand Miaka

A la faveur d'une conférence de presse organisée le 21 avril à Brazzaville, le président du Parti pour la solidarité et le progrès (PSP), Andréol Fernand Miaka a indiqué qu'entre autres raisons qui motivent son parti à soutenir l'idée du changement de la Constitution du 20 janvier 2002 est l'inscription dans la prochaine loi fondamentale du projet cher à son organisation politique et à son président fondateur le défunt Anicet Wilfrid Pandou dit Willy Matsanga : la départementalisation du pouvoir exécutif.

Selon le conférencier, ce projet permettrait aux populations de chaque département d'élire leurs gouverneurs et de pouvoir recenser les problèmes qui retardent leur développement pour les soumettre au pouvoir central qui les intégrera dans la feuille de route générale du pays. La départementalisation du pouvoir exécutif, a-t-il insisté, est en quelque sorte un prolongement amélioré et amendé de la municipalisation accélérée. Le développement du Congo, a-t-il déclaré, passe par ce projet, une fois inséré dans le fonctionnement de l'Etat à travers la prochaine Constitution. C'est une manière efficace, a-t-il dit, d'expérimenter la démocratie participative. Andréol Fernand Miaka a informé la presse nationale et internationale que le PSP propose la convocation d'un dialogue politique inclusif pour soumettre ce projet à l'appréciation des acteurs sociaux, politiques, économiques et les confessions religieuses. Invité par un journaliste à se justifier sur le bien-fondé de changer la Constitution au lieu de solliciter la révision de celle-ci comme le prévoit la loi fondamentale du 20



Andréol Fernand Miaka

janvier 2002 ; afin que son projet y soit inséré, le président du PSP a précisé que depuis sa création, son organisation politique milite pour des réformes institutionnelles y compris la Constitution. Celles-ci aideront, à faire progresser la démocratie congolaise, a-t-il martelé.

« La départementalisation du pouvoir exécutif est un projet qui offrira aux congolais de nombreuses possibilités d'emplois. On constate que dans notre pays, le taux de diplômés sans-emplois est très élevé ; parce que les statistiques ne renseignent pas correctement sur le nombre de diplômés qui sortent de l'université, des écoles de formation et

des instituts. Notre projet aidera à les classer par département pour mieux les identifier. Le but est d'améliorer les conditions de mise en œuvre de la fonction publique territoriale », a dit le conférencier.

Répondant à un autre journaliste qui voulait savoir si la départementalisation du pouvoir exécutif est le seul motif qui justifie l'idée du changement de la Constitution soutenue par le PSP, Andréol Fernand Miaka a dit que son parti milite pour les réformes en profondeur de l'Etat qui favoriseraient la répartition équitable de la richesse nationale.

En clair, a-t-il renchéri, le PSP œuvre pour une société où règnent la justice, la lutte contre les antivaleurs et le respect des libertés fondamentales. Le président du PSP a reconnu que plusieurs dialogues se sont tenus au Congo et les résolutions qui en sont découlées ne sont jamais appliquées en totalité. Cependant, celui auquel son parti compte prendre part se tiendra dans un contexte particulier et il souhaite que les recommandations qui vont y déboucher soient toutes mises en application.

Interrogé sur l'appréciation qu'il fait de la gouvernance générale des autorités actuelles, le président du PSP a dit qu'il apprécie, par exemple, l'idée de la municipalisation accélérée ; mais elle doit être améliorée et amendée.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Club 2002 Pur soutient le Pronar

Le Programme national d'afforestation et de reboisement concerne tous les acteurs du pays. Le Parti pour l'unité et la République (Club 2002 Pur) a mobilisé ses militants et s'est rendu au village Bambou-Mingali, dans le district d'Igné au Nord de Brazzaville, le 18 avril. Conduits par leur secrétaire général, Juste Mondélé, les militants de ce parti ont procédé au planting d'eucalyptus.

Ce planting d'arbres s'est déroulé sur une étendue de dix hectares. Sur le terrain, l'opération a été supervisée par la coordonnatrice du Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar), le Dr. Rosalie Matondo. Peu avant le planting, elle a donné des explications sur la démarche à suivre pour planter l'espèce, le retrait du plant dans les alvéoles et d'autres directives utiles.

Cette activité a regroupé tous les militants des arrondissements de Brazzaville et ceux de l'Ile Mbamou. Ces derniers ont été émerveillés de voir une forêt reboisée en trois ans. La coordonnatrice du Pronar, Rosalie Matondo a loué l'initiative du Parti Club 2002 Pur qui vient accompagner le Pronar dans sa mission de reboisement. « *Le site du village Bambou Mingali est la réserve foncière de l'État qui sera transformée en forêt sur une superficie de 2000 hectares. Le Congo a commencé à planter les arbres depuis*

les années 1950. Parmi ceux-ci, l'on compte le massif des eucalyptus de Pointe-Noire, reboisé sur une étendue de 45.000 hectares, la forêt de Ngo sur 4500 hectares sans oublier Ewo dans la Cuvette Ouest avant d'ajouter que cette politique de reboisement s'étendra dans tous les départements du Congo », a-t-elle souligné.

Juste Mondélé a expliqué à ses militants l'importance de cette activité. « *L'arbre planté dans cette forêt qui sera dénommé Club 2002 Pur est une fierté pour vous et votre génération parce que nous travaillons pour un avenir lointain* », a-t-il indiqué. Il a en outre souligné que

PLUS DE 11 MILLE PLANTS MIS SOUS TERRE LE 17 AVRIL

Comme bien d'autres avant eux, les agents du ministère des Voies navigables et de l'Économie fluviale ont fait le déplacement de Bambou-Mingali, le 17 avril dernier. Autour de leur ministre, Gilbert Mokoki, ils ont réussi l'exploit de poser 11.420 plants d'acacias sous terre, soit une superficie de 10 hectares.

À propos de l'acacia, les spécialistes disent qu'il s'agit d'une légumineuse qui a la capacité de capter l'azote afin de fertiliser le sol. Il est utilisé en association avec les cultures vivrières dans le cadre de l'agroforesterie. Les cultures qui s'adaptent avec l'acacia sont entre autres : les tubercules de manioc, l'arachide, le maïs, les patates, etc. « *Il y a un lien entre les arbres et les cours d'eau. L'acte posé va contribuer à réduire les dégâts parce que le phénomène de la désertification est très complexe. Le PRONAR vise à anticiper et à réduire les méfaits des changements climatiques* », a proclamé le ministre.

Nancy France Loutoumba

le Congo connaît également le problème du changement climatique. « *Le Club 2002 Pur vient simplement apporter sa pierre à l'édifice et manifester sa citoyenneté. Aujourd'hui, c'est un moment de retrouvailles avec mes militants dans cet environnement qui demande d'être préservé pour le siècle à venir. Au-delà, il faut savoir que la protection de l'environnement devient aussi la création de l'emploi durable* », a-t-il conclu. La chargée de communication du parti, Patricia Yoka, dit sa joie : « *En tant que militante du Parti, il m'est important de m'impliquer dans la vision qui consiste à protéger l'environnement. Planter un arbre, c'est apporter une source de vie à une espèce* ».

Lydie Gisèle Oko

RÉGIES FINANCIÈRES

Un nouveau «tableau de bord» pour les Douanes congolaises

Le comité en charge de la modernisation de la direction générale des douanes a échangé avec les chefs de structures et d'unités du département de Brazzaville. Au centre de leurs discussions : le nouveau plan stratégique qui épousent les normes internationales.

L'objectif est de permettre à ces cadres de s'imprégner de cet outil de travail afin de réaliser selon les normes et dans les délais, les missions qui leurs sont assignées. « *Il y a quelques années, la direction générale des Douanes travaillait à vue, sans un tableau de bord. Ce qui justifiait sa mauvaise cotation lors des missions de contrôle du Fonds monétaire international, de l'Union européenne ou de la Banque mondiale* », a expliqué Tsékét Gomez, chef de service du Tarif, de réformes et des relations internationales. « *C'est ainsi qu'on a demandé un coaching auprès du bureau régional du renforcement des capacités pour nous aider à élaborer le plan stratégique 2012-2016 selon les normes internationales. C'est à partir de ce manuel que nous tirons désormais nos plans opérationnels annuels* », a-t-il précisé.

Composé de sept axes, ce plan opérationnel qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation des Douanes congolaises prévoit d'améliorer : la gestion stratégique de l'administration, des ressources humaines, le cadre légal ainsi que des technologies de l'information et de la communication. La bonne gouvernance et le développement de la coopération avec des partenaires extérieurs seront de même développés.

Dès qu'ils seront mis en œuvre, ces projets permettront à la Douane non seulement de se conformer aux exigences internationales, mais également d'assurer ses missions régaliennes : renflouer de façon pérenne les caisses de l'État ; lutter contre la fraude ainsi que toutes les formes de déviance, etc.

D'autres réunions de vulgarisation sont également prévues dans les autres départements du pays.

Lopelle Mboussa Gassia

SÉNAT

Zéphirin Mboulou fait le point du processus de la décentralisation

La séance des questions orales au gouvernement avec débat tenue le 22 avril à Brazzaville, a donné l'occasion à certains membres du gouvernement, d'édifier les sénateurs sur quelques sujets préoccupants, en mettant notamment l'accent sur le bilan de la décentralisation au Congo.

À propos de cette décentralisation, le ministre Zéphirin Mboulou, a expliqué qu'à la dernière conférence des préfets élargie aux présidents des Conseils départementaux, des indications précises avaient été données.

« *Depuis 2003, les conseils locaux fonctionnent et, progressivement, on constate des améliorations malgré quelques faiblesses constatées sur les questions relatives à la maîtrise de la gestion administrative et financière* », a déclaré le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation.

Quant à la mise en œuvre de la fonction publique territoriale, le ministre a fait savoir qu'« *elle nécessite au préalable la prise de textes d'application et, à cet effet, les mécanismes de gestion prévue par la loi de 2005 ont*

été détaillés en même temps, il a été demandé d'harmoniser la grille indiciaire avec celle en vigueur au niveau de l'Etat ».

Zéphirin Mboulou a en outre rappelé aux sénateurs que la mise en œuvre de cette fonction publique territoriale a commencé avec le versement dans le statut de la fonction publique territoriale des agents commis ainsi que ceux des départements qui étaient régis par la convention collective de septembre 1960.

Pour sa part, le ministre d'état, ministre du Travail et de la sécurité sociale, Florent Ntsiba, s'exprimant sur la question relative à la sécurité, il a déclaré que « *l'Etat est l'initiateur de la refondation du système de sécurité sociale et demeure de ce fait le garant de son équilibre financier qui du reste, constitue une préoccupation majeure* ».

S'agissant de la question sur l'assurance maladie universelle, le ministre Florent Ntsiba a fait savoir que « *son opérationnalisation efficace dépend également des initiatives entreprises d'une part par le ministère de*

la santé et de la population et d'autre part par celui des affaires sociales de l'action humanitaire et de la solidarité ».

Plusieurs autres points ont fait l'objet d'interrogations des Sénateurs aux membres du Gouvernement. C'est le cas de celle relative à la mise en circulation des nouveaux bus de transport en commun dans les deux grandes villes du pays, à savoir Brazzaville et Pointe-Noire et dont la gestion sera assurée par, d'un côté les partenaires privés à raison de 40% et de l'autre l'Etat congolais à hauteur de 60%.

Enfin sur la préparation de nos athlètes aux prochains jeux africains de septembre prochain, le ministre Léon Alfred Opimbat a dit que celle-ci relève de deux grandes structures mises en place par le ministère des sports, notamment le comité d'organisation des Jeux africains (COJA) et le Comité national préparatoire (CONAPRE). Léon Alfred Opimbat a ensuite informé les sénateurs que les vingt-deux fédérations sportives ont déjà présenté leurs programmes de préparation.

Jean-Jacques Koubemba

PÉTROLE

Réunion des experts congolais sur les prix du baril au 1^{er} trimestre 2015

La réunion organisée par la Société nationale des pétrole du Congo (SNPC), le 16 avril, a permis d'édifier le ministre des Hydrocarbures, André Raphaël Loemba, et bien d'autres acteurs sur les prix fixés des hydrocarbures produits en République du Congo.

Les experts des hydrocarbures de la République du Congo ont fixé la moyenne du prix à 49,5 dollars, pour le premier trimestre 2015. Les acheteurs du brut liquide congolais le vendront avec un différentiel de -3,9 dollars par baril par rapport au Brent (référence).

Ainsi, les moyennes trimestrielles des prix fixés des hydrocarbures liquides produits au Congo donnent ce qui suit : Djéno Mélange (48,7 dollars par baril) ; Nkossa Blend (53,3 dollars par baril) ; Nkossa Butane (41,5 dollars par baril) ; Nkossa propane (24,0 dollars par baril). Les analyses prévoyaient la baisse depuis 2014 jusqu'en 2015. Les éléments indicateurs continuent de mettre la pression sur tous les bruts de référence et contribuent à maintenir le prix du Brent daté dans une tendance volatile comprise entre 51 et 62 dollars par baril.

« *Un prix bien loin de ce qu'il a été au premier trimestre 2014. Ce constat ne nous réjouit pas surtout que la baisse va se poursuivre. J'invite les sociétés face à cette adversité de doubler d'effort dans la production, l'exploration pour maintenir le cap et que les différents projets d'investissements prévus ne soient pas arrêtés pour que nous puissions souffler lorsque tout ira bien* », a déclaré le ministre, s'adressant à tous les

participants.

Vu les enjeux au niveau mondial, le second trimestre s'annonce incertain, en raison d'un contexte marqué par un dollar fort, une baisse continue des prix des commodités, une offre de pétrole abondante et la fin probable des sanctions iraniennes alors que la Chine ne semble plus être le moteur exclusif de la croissance mondiale.

Ainsi, les perspectives restent défavorables pour les prix du brut sauf événement majeur inattendu. La plupart des analystes prévoient pour le deuxième trimestre 2015, un baril de Brent daté dans un intervalle compris entre 51 et 62 dollars par baril avec une moyenne attendue à 52 dollars par baril. Le directeur général des Hydrocarbures, Serge Marie Aimé Ndeko, s'est montré à son tour beaucoup plus optimiste, s'appuyant sur une stabilité par rapport aux prévisions. « *Nous pensions qu'il y aurait une dégringolade. Certains prédisaient que l'on serait autour de 30 dollars par baril (...)* Il était mieux que les prix se maintiennent et qu'il y ait une légère remontée ».

Le directeur général des Hydrocarbures estime que cette conjoncture internationale n'aura pas d'incidence sur les investissements au niveau du pays prennent un coup. Selon lui, les pétroliers travaillent toujours en anticipant. « (...) les

grands projets dont Moho nord, il n'y aura pas de modification ... Peut-être pour les investissements futurs. Mais nous en parlerons avec les sociétés lors de nos prochaines rencontres », a-t-il argumenté. « *Déjà, nous avons fait des négociations avec certains opérateurs pétroliers pour aménager la fiscalité. Le Congo ayant fait sa part, il n'y a pas de raison que les sociétés ne maintiennent pas leurs investissements* », a-t-il conclu.

Cependant, à l'aune de la situation pétrolière internationale marquée par une baisse drastique des cours du baril du pétrole brut, de 100 dollars en juin 2014 à moins de 50 dollars en janvier 2015, les pays producteurs sont invités à doubler d'imagination pour trouver des solutions palliatives. Le ministre des hydrocarbures congolais l'a signifié à la table ronde de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) et compagnies pétrolières nationales, dans le cadre des activités liées au conseil d'administration international de l'ITIE.

L'orientation préconisée devrait permettre aux pays, de façon continue, d'arrimer leurs économies aux différents programmes de développement, notamment avec la mise en place des mécanismes de bonne gouvernance des ressources relevant des industries extractives. Le Congo en est concerné car les hydrocarbures contribuent à hauteur de 60% au produit intérieur brut et 80% aux recettes de l'État et représentent 90% des exportations.

Nancy France Loutoumba



AVIS D'APPELS D'OFFRES

L'OMS dispose pour son Bureau Régional pour l'Afrique, un vaste domaine foncier d'environ 36 ha communément appelé « Cité du Djoué » à Brazzaville, République du Congo. Ce domaine est composé de bâtiments administratifs, ateliers, des airs de jeux, logements. Ces infrastructures et équipements sont alimentés en électricité à partir de trois postes transformateurs privés propriétés de l'OMS.

Par ailleurs, le Bureau Régional pour l'Afrique dispose d'un bâtiment administratif à 3 niveaux et doté des équipements de levage (ascenseurs ; monte-charge ; monte courriers) pour la mobilité du personnel, des mobiliers, des courriers et divers équipements.

Le Bureau régional de l'OMS désire sélectionner à travers ces appels d'offres :

- une société devant assurer un appui technique l'équipe des électriciens de l'OMS/AFRO par exécution des travaux d'entretien des installations électriques et de trois postes transformateurs (référence : AFRO/041/2015) ;
- une société devant assurer l'exécution des travaux d'entretien des ascenseurs (référence : AFRO/042/2015).

Les cahiers des charges y afférant (avec les détails techniques) sont disponibles jusqu'au

5 mai 2015, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les sociétés intéressées sont invitées à soumissionner.

L'offre concernant chaque appel d'offres devra comporter trois (3) volets :

- Le volet administratif qui comprendra les documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :
 - Une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
 - Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
 - Une copie de la Patente de l'année en cours ;
 - Attestation de non faillite
 - Attestation de moralité fiscale.
 - L'identité bancaire.

•Le volet technique sera composé des éléments suivants :

- Expérience professionnelle
- Liste des travaux similaires déjà réalisés et vérifiables
- Qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
- Méthodologie à adopter ;
- Le matériel disponible
- Le planning de réalisation des travaux.

•Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations mensuelles et annuelles.

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et enfin l'offre financière. L'enveloppe contenant ces trois offres devra porter la mention « Confidentiel » + « référence de l'appel d'offres », sera déposée au plus tard jeudi 7 mai 2015 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de GMC N° 128 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée mardi 28 Avril 2015 à 10 Heures avec comme programme :

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle N° 18 à l'Estate ;
- 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux ;
- et 11H00 à 11H30 : séance de questions/réponses.

Notes :

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.



APPEL A CANDIDATURE

Le lycée français Saint Exupéry de Brazzaville recrute, à compter du 1er septembre 2015, un professeur d'histoire-géographie qui assurera 12h de cours par semaine.

Le candidat devra être en possession d'un diplôme d'un niveau BAC +3 minimum en histoire et géographie – Priorité sera donnée aux candidats ayant un diplôme de l'enseignement supérieur français en histoire ou en géographie.

En outre, des expériences attestées d'enseignement de l'histoire-géographie en collège seront valorisées.

Les candidatures avec CV ; lettre de motivation et attestations sont à déposer auprès de Madame l'Assistante du Proviseur du lycée Saint Exupéry-avenue de l'OUA à Brazzaville avant

le vendredi 15 mai 2015

Les candidats pré sélectionnés seront ensuite convoqués pour des tests de niveau et un entretien individuel.



JOB OPPORTUNITY ANNOUNCEMENT

AMERICAN EMBASSY, BRAZZAVILLE
ANNOUNCEMENT NUMBER 012-2015

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de:
Caissier(e) Principale - Grade - FSN-7

DATE D'OUVERTURE: 22 avril 2015
DATE DE CLOTURE: 06 mai 2015

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche une personne ayant un diplôme en management financier ou en gestion et, si possible également, une expérience dans la comptabilité; la personne devra également posséder une bonne maîtrise de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler à la caisse. L'intéressé(e) aura entre autres tâches: la responsabilité de la gestion de la caisse principale, faire des avances de fonds aux autres sous-caissiers et aussi effectuer les avances de voyage aux employés selon les besoins.

internet:
<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>. Pour de plus amples informations, concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville – Boulevard Denis Sassou N'Guesso
No: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville. Brazzaville, Republic of Congo

Pour postuler, prière de visiter notre site

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

INVITATION

Jacke Nkeoua et Collard Vinner, invités « des vendredis des arts et des lettres » présenteront à la préfecture le 24 avril à 17h, une comédie sociale.

« Les anti-valeurs à l'école ».

Entrée gratuite

Cordiale bienvenue

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Il y a une responsabilité partagée par les pays d'accueil et par ceux d'origine. Mais les familles, qui veulent coûte que coûte envoyer leurs enfants dans des conditions inhumaines, ont également leur part. (Au sujet de l'immigration) »

Souleymane Jules Diop, secrétaire d'État aux Sénégalais de l'extérieur, Jeune Afrique, 22 avril 2015

« Ce n'est pas avec les aumônes qu'on change une vie. Il faut activer le levier que représente une éducation solide, de qualité, qui fédère les talents et les cultures. »

Ameenah Gurib-Fakim, futur président de l'île Maurice, Le Point Afrique, 17 avril 2015

« La matière politique n'est plus le développement de la cité, de la société, mais le spectacle, l'audimètre, les arguties pour descendre l'autre dans une perspective de le supplanter. »

Waly Ndiaye, intellectuel sénégalais et observateur politique, Le Quotidien, 17 avril 2015

« Le français disparaît des institutions européennes, à Bruxelles, à une vitesse vertigineuse. Peut-être faudra-t-il en arriver à suspendre certains membres pour non-respect de la langue qu'ils ont en partage, comme l'a suggéré Henri Lopes. »

Clément Duhaime, ancien Administrateur Général de l'OIF, Jeune Afrique, 22 avril 2015

« La lecture n'est plus, pour les jeunes générations, un moyen privilégié d'apprentissage pour accéder au monde adulte, à ses pratiques et à ses codes. »

Myriam Revault d'Allonnes, philosophe, professeure des universités à l'EPHE et chercheuse associée au Cevipof, L'Humanité, 27 mars 2015.

DÉPARTEMENT DU NIARI

Alerte à une épidémie de rage canine à Dolisie

Le service vétérinaire de la direction départementale de l'élevage du Niari a enregistré 64 cas de morsures de chiens enragés à Dolisie, de janvier à avril 2015. Parmi les cas évoqués, un enfant a trouvé la mort, selon cette source.

L'inspecteur vétérinaire, Dieudonné Fernand Bibaloud, a déploré le fait que les Congolais ne se soucient pas de faire vacciner leurs chiens. Cette année de janvier à mars, ses services ont vacciné gratuitement quatre chiens seulement dans cette ville de plus de 100 000 habitants. Actuellement, le vaccin antirabique est en rupture de stock dans les services. Il est vendu en pharmacie, mais à un coût élevé.

La ville de Dolisie a connu une épi-

démie de rage en 2011 et 2012. Au cours de cette période, le service vétérinaire avait enregistré 157 cas d'animaux mordeurs et griffeurs dont 97% étaient des chiens et 3% des chats qui peuvent eux aussi contaminer la rage. Sur 163 patients exposés, 151 se sont présentés au centre antirabique, a indiqué M. Bibaloud.

La rage est une maladie provoquée par un virus rabique, contracté par les chiens en fouillant des poubelles. Il existe deux types de rage, la furieuse et la muette. La personne infectée sent plusieurs manifestations telles que la sensation de brûlures, le froid, le fourmillement au niveau du point d'entrée du virus. Le malade peut également présenter des signes digestifs tels que la nausée, la diarrhée, l'anorexie (le

manque d'appétit) la fatigue, les céphalées, les vertiges, l'anxiété, l'insomnie, les hallucinations, etc. Dès la morsure, le patient doit laver abondamment la plaie avec du savon et de l'eau pendant 15 minutes. Il doit mettre de l'alcool et se rendre vite à l'hôpital pour des soins intensifs au centre desquels l'emploi des vaccins anti rabique ou verorabique, antitétanique et des antibiotiques, ont indiqué des spécialistes.

Lorsqu'elle est traitée à temps, la rage est guérissable, mais non traitée, elle conduit à la mort. Dieudonné Fernand Bibaloud a insisté sur le fait qu'on peut prévenir la rage en se faisant vacciner avant ou après la morsure.

Source : ACI.

CONFÉRENCE SUR LE BRACONNAGE

Le corps diplomatique mis à contribution pour tenir le pari de l'organisation

A quelques jours de l'ouverture de la conférence internationale sur l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvages, le ministère de l'Économie forestière et du développement durable affûte les armes pour prévenir la réussite de l'évènement.

Le 21 avril, il a organisé à Brazzaville une réunion d'information à l'attention du corps diplomatique accrédité au Congo. Objectif : inviter ces derniers à obtenir de leurs pays respectifs, les listes complètes des participants pour des besoins de prise en charge.

Plusieurs diplomates, tant d'Afrique que d'Europe, accrédités au Congo ainsi que les représentants de quelques institutions onusiennes, ont pris part à cette communication à valeur de sensibilisation, sur cette réunion qui se tiendra du 27 au 30 avril prochain à Brazzaville, sur le thème : « Sécuriser la biodiversité d'Afrique, pour la durabilité de la paix mondiale ». Présidée par le ministre Rigobert Maboundou de l'Élevage et de l'agriculture, au nom de son homologue Henri Djombo de l'Économie forestière et du développement durable empêché, cette rencontre interactive visait, dans un premier temps, à sensibiliser les diplomatiques en poste au Congo, de la tenue de ces assises de haut niveau sur le braconnage et le commerce illicite des produits de la flore sauvage d'Afrique.

En tant que principal organisateur de ces assises, le ministère de l'économie forestière et du dé-

veloppement durable a invité ces diplomates à obtenir, chacun pour son pays, la liste complète de ses participants à cette conférence, et les transmettre auprès du comité d'organisation dans les meilleurs délais, question de permettre à ce comité piloté par le ministère de l'économie forestière et du développement durable, de préparer une meilleure prise en charge des participants, en vue de tenir le pari de l'organisation de cet évènement.

Le chronogramme de la conférence communiqué aux diplomates

Par la même occasion, le ministère de l'Économie forestière a mis à la disposition du corps diplomatique le chronogramme complet du déroulement des assises.

D'après la conseillère à l'économie forestière, développement durable, environnement et qualité de la vie, Rosalie Matondo, aussi membre du comité d'organisation, la conférence internationale sur le braconnage se déroulera en trois segments.

Le premier segment prévu du 27 au 28 avril, sur le thème : « Paix et sécurité », regroupera exclusivement les experts, qui plancheront sur les aspects sécuritaires de la biodiver-

sité africaine, les types de financements à mettre en œuvre, les stratégies à envisager afin de préparer une riposte commune qui devra faire face à ce fléau dont l'ampleur des dégâts est ressentie dans toute l'Afrique.

Au troisième jour, le segment ministériel prendra la relève, pour examiner l'ensemble des dossiers produits par les experts avant de les soumettre aux partenaires au développement.

Conformément au calendrier, ces assises seront clôturées par le segment des chefs d'Etats, à travers une table-ronde avec les partenaires au développement, habilités à accompagner la mise en œuvre de ce plan d'action.

Un plan d'action qui permettra à l'Afrique de se constituer en un seul bloc, puissant et efficace, devant lutter avec plus de promptitude contre le commerce illicite des produits de la flore sauvage et le braconnage dont les statistiques font déjà peur en Afrique.

Selon le ministre Rigobert Maboundou, au cours de ces deux dernières années, environ 25.000 éléphants en Afrique ont été abattus, et 23.000 tonnes d'ivoires saisies courant 2011.

Par contre, depuis le début de cette année, 146 rhinocéros sont déjà abattus en Afrique du sud. Tandis que le commerce d'ivoires en direction de l'Asie est en pleine extension, y compris des espèces nobles de bois.

Firmin Oyé



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Gestion comptable et financière des projets et programmes	5 jours	4 au 8 mai 2015
Analyse financière : pratique	3 jours	11 au 13 mai 2015
Méthodes et outils de gestion pour managers : savoir fixer des objectifs, élaborer son tableau de bord etc.	3 jours	18 au 20 mai 2015
Manager une équipe : perfectionnement	3 jours	26 au 28 mai 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Le chef d'état-major général évalue la capacité opérationnelle de l'unité de police constituée

Le 21 avril, à la tête d'une importante délégation, le général de division Guy Blanchard Okoï, s'est rendu à l'École de la gendarmerie nationale (EGN) de Bifouty à Brazzaville pour une visite de commandement.

La visite a eu pour objectif de tester la capacité opérationnelle de cette Unité de police constituée (UPC) destinée à participer à la mission de sécurité de l'Onu à Bangui (RCA) la Minusca. Pour remplir son contact opérationnel, l'UPC qui renferme en son sein près de 140 éléments – policiers et gendarmes, optimise la préparation opérationnelle de ses forces.

La préparation opérationnelle s'appuie sur le principe de réalité et se traduit par des choix clairs : tester individuellement le candidat à un certain nombre d'exercices comme le tir et la capacité à s'exprimer. La mise en condition et l'effort sont portés là où cela est



Le chef d'état-major en train de suivre un exercice de simulation

nécessaire. De manière générale, il s'agit de se préparer à toutes les missions de sécurité qui peuvent être demandées à une unité de police, à savoir : la sécurité des personnes et des biens ; être capable notamment de gérer les crises du type émeute, trouble, etc. De participer aussi à la protection

du personnel de l'ONU et des populations.

« Le départ de cette unité en préparation devra intervenir dans les deux mois à venir. Sa mission est, entre autres, d'aider à la stabilisation de la Centrafrique et pour ce qui est spécifiquement de l'UPC, il s'agira

de participer avec d'autres pays, aux côtés de la police et la gendarmerie centrafricaine, à la sécurité principalement de la ville capitale Bangui », a expliqué le commandant en second de la gendarmerie nationale, le colonel Bellarmin Ndongui.

« Les missions des Nations

unies ont une durée d'une année, c'est-à-dire, à chaque fois au terme d'une année, nous mettons en place une nouvelle unité de police constituée. Ce n'est pas très loin, dans les mois qui suivent, nous aurons une nouvelle unité ici en formation pour préparer la relève de l'année prochaine », a-t-il poursuivi.

Signalons qu'en 2010, la police et la gendarmerie congolaises ont déjà été partie prenante dans un premier temps de la mission de la CEEAC appelée Micopax. Ensuite, en 2012, elles ont intégré la mission de l'Union africaine devenue Misca qui a cédé la place depuis septembre 2014 à la mission des Nations unies autrement appelée Minusca.

Pour rappel, la formation de l'UPC est supervisée par les instructeurs congolais, en collaboration avec les instructeurs français.

Guillaume Ondzé

NÉCROLOGIE



Monsieur Claude Alphonse N'Silou, président du Rassemblement Citoyen (RC), ministre de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat, a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et aux militants du RC, le décès de son frère aîné, Constant Ngoma, sous-officier retraité des Forces armées congolaises, décès survenu au CHU de Brazzaville, le jeudi 16 avril 2015. La veillée mortuaire se tient à Baongo, sur l'avenue des Trois francs, à la Cité Jardin de Baongo, à côté de l'arrêt de bus « 5 Chemins ». Les obsèques auront lieu le samedi 25 avril 2015, au cimetière du centre-ville, après la messe de requiem prévue à 12h, à la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire de Baongo.




**CHINA JIANGSU
GLOBAL CONSTRUCTION CO.; LTD**

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la Chine. Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées. La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de briques industrielles, de bonne qualité ; de sable de concassage (sable rouge), de ciment et de gravier.








Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :

- Brique de 124 400 CFA
- Brique de 174 300 CFA
- Brique de 208 600 CFA
- Sable Rouge 30m³ 100.000 CFA
- Sable 30m³ 100.000 CFA
- Gravier 30m³ 600.000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport. **500** : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville). Adhérons à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais.

Adresse : Brazzaville, Baongo sur l'avenue des Trois francs N° 1 (arrêt de bus Cinéma) - 01000
 01000
 Contact : (+242) **06 690 7119** **06 655 1111**
06 985 5060 **06 919 8888**

NUTRITION

Des stratégies pour changer le comportement alimentaire des Congolais

Le document de communication validé, avec amendements, le 22 avril à Brazzaville a été conçu par le Service d'hygiène alimentaire et le Programme alimentaire mondial (PAM). Objectif visé : orienter les différentes actions sur le terrain avant la prise en charge des populations cibles.

Selon une enquête démographique et de santé réalisée conjointement par le Congo et le PAM, la malnutrition demeure un problème de santé publique en République du Congo, en dépit des progrès réalisés dans la période allant de 2005-2011. En effet, les prévalences de la sous-nutrition décrites chez les enfants de moins de 5 ans sont de : 6% pour la malnutrition aiguë ; 12% pour l'insuffisance pondérale ; 24% pour la malnutrition chronique ou retard statural ; 67% pour l'anémie. Concernant les femmes en âge de procréer, l'anémie est présente dans 52% des cas chez les femmes allaitantes et 58% chez les femmes enceintes.

« Les mauvaises pratiques en matière d'alimentation sont,

pour une grande part, responsables du problème de la malnutrition sus décrite. Cette situation appelle du niveau stratégique une réponse adaptée qui passe par l'élaboration d'une stratégie de communication pour le changement de comportement en nutrition », a indiqué le directeur de l'hygiène publique, Lambert Kitembo, qui a présidé la rencontre.

Le représentant du directeur général de l'épidémiologie et de la lutte contre la maladie espère également qu'au terme de l'application de cette stratégie pour la période 2015-2018, le taux de malnutrition baissera chez les populations touchées, avec une adhésion facile au traitement pour les tuberculeux et les personnes vivant avec le VIH/Sida.

Lambert Kitembo a aussi rappelé que l'examen de ce document est intervenu au moment où le Congo est depuis le 28 octobre 2013, pays membre du mouvement Scaling Up Nutrition. En effet, cette organisation vise la mise à échelle des interventions de nutrition pour l'amélioration de l'état nutritionnel des personnes vulnérables. « Après la validation avec amendements, je crois qu'il y a une équipe restreinte qui va encore travailler pour pouvoir l'améliorer en ajoutant les contributions. Après l'avoir finalisé, nous le soumettrons au ministre de la Santé et de la Population pour qu'il donne l'autorisation ad-

ministrative et politique de diffuser cette stratégie », a-t-il poursuivi.

Il s'est, par ailleurs, félicité de la volonté du PAM de contribuer à l'amélioration de l'indice du développement humain au Congo à travers le projet d'assistance nutritionnelle. Pour rappel, le gouvernement congolais a mis sur pied, avec l'appui du PAM, un projet d'assistance nutritionnelle aux personnes vulnérables. Il vise à améliorer l'état nutritionnel des personnes vivant avec le VIH/Sida et tuberculeux malnutris et sous traitement ; prévenir la malnutrition chez les femmes enceintes et femmes allaitantes ainsi que

chez les enfants de moins de 2 ans ; améliorer ou changer les comportements des populations bénéficiaires en matière de nutrition.

Rappelons que le document de stratégie de communication pour le changement de comportement en matière de nutrition est l'aboutissement d'un processus comprenant plusieurs étapes. Il s'agit, entre autres, du recrutement d'un consultant international par le PAM ; de l'exploitation des données issues des rapports de différentes enquêtes (enquête CAP sur la survie de l'enfant ; EDS 2011-2012).

Parfait Wilfried Douniama

ITALIE

Le pape « consterné » par la décapitation de chrétiens éthiopiens

L'État islamique se vante d'avoir décapité ou fusillé 29 chrétiens éthiopiens en Libye ; une horreur qui s'ajoute à une longue série.

C'est un message émouvant, où se lisent la tristesse profonde et l'incompréhension que le pape François a adressé mardi au chef de l'Église orthodoxe copte d'Éthiopie, le patriarche Abuna Matthias. Le Souverain pontife qui n'a cessé de s'élever contre les violences et les persécutions des chrétiens en plusieurs endroits du monde ces derniers mois, écrit que « la nouvelle de l'énorme violence perpétrée contre des innocents chrétiens en Libye, tués pour le seul fait d'être des fidèles du Christ » le remplissait « de consternation et de douleur ».

Ces exécutions entrent dans le contexte des migrations de masse de ces derniers jours, qui prennent l'Italie comme point d'entrée en Europe, avec à la clé plus de 1000 morts en quelques trois jours ce week-end. Les 29 chrétiens décapités ou fusillés en Libye étaient des migrants qui tentaient de gagner l'Europe en traversant la Méditerranée à bord de bateaux de fortune. Adressant ses condoléances et l'expression de sa solidarité à l'Église copte éthiopienne, le pape souligne « qu'il ne fait aucune différence que les victimes soient catholiques, coptes, orthodoxes ou protestants : leur sang est le même dans la foi au Christ ».

Le chef de l'Église qui a, à plusieurs reprises, réaffirmé que tuer au nom de Dieu est « une aberration », appelle la communauté internationale à sortir de l'attentisme. « Le sang de nos frères et de nos sœurs chrétiens est un témoignage qui crie pour se faire sentir de tous ceux qui savent encore distinguer entre le bien et le mal. Et ce cri doit être entendu surtout par ceux qui ont entre leurs mains le destin des peuples », a souligné le pape.

Un deuil de trois jours a été décrété en Éthiopie mardi. Le pays était d'autant plus ému que dans un quartier de la capitale, Addis-Abeba, on a reconnu parmi les victimes deux enfants du pays : Balcha Belete et son ami Eyasu Yekuneamelak qui avaient le couteau de leur bourreau sous la gorge. Ils ont identifié sur la vidéo de propagande de l'organisation de l'État islamique par des membres de leur famille. Agés d'une trentaine d'années, ils avaient discrètement quitté le quartier de Cherkos il y a deux mois.

À quelques proches, ils avaient confié leur intention de se rendre en Afrique du Sud ou en Italie pour y gagner une vie meilleure. Une majorité des migrants actuels affrontant la Mer Méditerranée provient d'Éthiopie, d'Erythrée et de pays en guerre comme la Syrie et l'Irak. Mais les migrants musulmans qui ont jeté à la mer une douzaine de leurs compagnons chrétiens la semaine dernière provenaient du Sénégal, du Mali, de Guinée et de Côte d'Ivoire. Et, il y a un mois, la marine turque a secouru en mer une quarantaine de Congolais. Comme quoi, c'est une tragédie qui touche tous les pays.

Lucien Mpama

ÉGYPTE

Vives réactions après la condamnation de Mohamed Morsi à 20 ans de prison

Poursuivi pour avoir encouragé des violences lors des manifestations en décembre 2012, l'ex-président égyptien, Mohamed Morsi, a été condamné à 20 ans de prison par la cour d'assises de son pays.

La condamnation de l'ex-président le 21 avril a suscité de vives réactions en Égypte après l'annonce du verdict prononcé par le juge Ahmed Sabri Youssef. Les anti-Morsi qui se disent déçus estiment que cette peine ne pourra nullement dissuader les Frères musulmans à ne plus commettre les attentats incessants dont l'Égypte est le théâtre. Ils sont tous convaincus que ces crimes sont commis par la confrérie.

Les pro-Morsi quant à eux disent que ce jugement est nul et non avenue parce que commandité par « la junte au pouvoir ». Ils avancent que Mohamed Morsi est toujours le président

légitime et ne peut, à ce titre, être jugé par une cour d'assises. Dénonçant une justice « instrumentalisée » par les autorités actuelles du pays, la confrérie des Frères musulmans, dont est issu l'ex-président islamiste, a appelé à manifester sans discontinuer dès mardi. Tout comme le président déchu, accusé d'incitation à une démonstration de force, actes de violence et torture de manifestants pacifiques, douze autres cadres des Frères musulmans ont été condamnés à la même peine. Ils étaient aussi accusés pour ces manifestations qui avaient suivi la publication d'un décret élargissant les prérogatives du chef de l'État.

Contrairement à ce qu'attendait la majorité des Égyptiens qui pensaient que Mohamed Morsi serait condamné à mort, la cour d'assises a prononcé un non-lieu en ce qui concerne l'incitation au meurtre des manifestants. Après ce verdict, Mohamed Morsi, qui fut le

premier président démocratiquement élu en Égypte en juin 2012 avant d'être destitué par le chef de l'armée, l'actuel président Abdel Fattah Al-Sissi, va interjeter appel, selon son avocat.

Outre cela, l'ex-président islamiste n'a pas fini avec la justice puisqu'il doit encore être jugé pour cinq autres affaires. Il est notamment accusé d'avoir organisé une évasion collective d'une prison du Caire durant le soulèvement de 2011 qui chassa Hosni Moubarak du pouvoir ainsi que pour l'enlèvement et le meurtre de gardiens. La justice le soupçonne par ailleurs d'avoir conspiré avec des groupes terroristes, notamment le Hamas palestinien et Hezbollah libanais pour perpétrer des attentats dans la péninsule du Sinaï après sa destitution. Elle lui reproche également d'avoir divulgué des secrets d'État au Qatar, son allié lorsqu'il était au pouvoir.

Nestor N'Gampoula

TOGO

Cinq candidats en lice pour la présidentielle de samedi

Le président sortant, Faure Gnassingbé, affrontera quatre candidats de l'opposition dont Jean Pierre Fabre, lors de l'élection présidentielle du 25 avril. Le chef de file de l'opposition espère cette fois mettre fin à 48 ans de règne des membres de la famille Eyadema à la tête du pays.

Après 38 ans de pouvoir sans partage du général Gnassingbé Eyadéma, son fils Faure Gnassingbé, qui dirige le pays depuis 10 ans, brigue cette année un troisième quinquennat. Du côté de l'opposition, il y aura en plus de Jean-Pierre Fabre le chef de l'Alliance nationale pour le changement, Tchabouré Gogué de l'Alliance des démocrates pour le développement intégral, Komandega Taama du Nouvel engagement togolais et Mouhamed Tchassona-Traoré du Mouvement citoyen pour la démocratie et le développement.

Le chef de file de l'opposition, Jean-Pierre Fabre, qui a pour slogan « Le changement en 2015 » compte sur le regain de popularité dont il bénéficie dans le pays, y compris la partie nord, fief du défunt président Gnassingbé Eyadema, pour emporter ces élections.

Le directeur de la Concertation nationale de la société civile, Paul Amegakpo, qui a formé 1200 observateurs

électorales pour ce scrutin estime que cette année, Jean-Pierre Fabre fera un meilleur score qu'en 2010. « Il y a déjà de l'inquiétude chez les partisans du régime, la peur change de camp en quelque sorte », a-t-il commenté. Lundi, le président de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et président du Ghana, John Dramani Mahama, en séjour à Lomé, a appelé les candidats à reconnaître les futurs résultats du scrutin présidentiel du 25 avril prochain. « Il n'y aura qu'un seul vainqueur à la Présidentielle togolaise du 25 avril et les candidats doivent se préparer à accepter les résultats de ce scrutin », a-t-il déclaré.

Au cours de cette visite, John Dramani Mahama a rencontré tous les candidats en lice ainsi que les membres de la commission électorale indépendante. Il a insisté que la Commission électorale était la seule habilitée à donner les résultats du scrutin. Pour ce faire, le président de la Cédéao a dit que les partis et organisations devaient s'abstenir de communiquer leurs propres résultats pour ne pas créer de confusion. « Toutes les réclamations et les éventuelles contestations des résultats ne peuvent se faire que par voie légale », a-t-il prévenu.

N.N'G.

#MakeThingsBetter
cg.total.com

ENGAGÉ POUR DONNER ACCÈS À L'ÉNERGIE

Total fournit une énergie solaire abordable aux populations qui n'ont pas accès à l'électricité



TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

COMMITTED TO BETTER ENERGY = Engagé pour une énergie meilleure

SITUATION DES MIGRANTS

Denis Sassou N'Gusso souhaite une réunion de l'Union africaine

Au cours d'une interview diffusée le 21 avril sur Europe 1, le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Gusso, a souhaité que l'Union africaine se réunisse pour aborder la question des flux migratoires de l'Afrique vers l'Europe.

« Compte tenu de la gravité, oui, je pourrais suggérer que le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine se tienne au niveau le plus élevé pour aborder ce sujet », a déclaré Denis Sassou N'Gusso. « Ce sont les Africains qui sont concernés et ils doivent donner leur point de vue », a-t-il estimé.

Le président du Conseil européen, Donald Tusk, a convoqué une réunion extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE pour jeudi, afin de débattre des moyens de lutter contre le trafic d'êtres humains et d'augmenter les efforts de sauvetage.

A l'image de l'Union européenne, l'Union africaine est attendue pour des mesures de prévention de ce phénomène, qui émeut le monde entier. L'Afrique et ses dirigeants sont les premiers concernés par cette tragédie, qui doit les mobiliser.

Pour l'heure, des enquêtes sont en cours, pour identifier les réseaux de passeurs, afin d'arrêter l'hémorragie. Selon des informations relayées par plusieurs médias occidentaux, des passeurs de nationalité libyenne sont déjà aux arrêts et tout porte à croire, à la lumière des enquêtes, que d'autres réseaux localisés en Europe vont être démantelés. Rien que pour cette semaine, plus de 1 500 victimes de naufrage ont été recensées.

C'est à partir de cette Méditerranée que des voyages clandestins sont organisés vers l'Europe toujours considérée comme un Eldorado, malgré la crise qui l'a durement secouée ces dernières années.

Yvette Reine Nzaba

Un sommet extraordinaire prévu ce 23 avril

Impuissante face au drame des migrants, l'Union européenne a néanmoins convoqué un sommet extraordinaire.

Le président du Conseil européen Donald Dusk, a annoncé un sommet d'urgence qui a pour « objectif de discuter au plus haut niveau de ce que les institutions peuvent faire ensemble pour agir au plus vite et apaiser la situation ».

L'ONU dénonce le cynisme de l'Union européenne

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a critiqué, le 20 avril, les politiques migratoires « cyniques » de l'Union européenne, accusant Bruxelles de transformer la Méditerranée en un « vaste cimetière ». Il a estimé que l'Union européenne devrait plutôt reconnaître le besoin en main-d'oeuvre peu qualifiée et admettre que les réfugiés ont le droit de recevoir une protection. Il a fustigé les pays de l'Union européenne de céder aux mouvements populistes xénophobes. Il a aussi critiqué le manque de voies légales mises en place pour les migrants et les demandeurs d'asile.

L'UE travaille à un plan de mesures immédiates

Le commissaire européen en charge de l'immigration, Dimitris Avramopoulos, a appelé à « prendre des mesures directes, pratiques et substantielles, appelant à une réaction immédiate, craignant « que la crise prenne des proportions dangereuses dans les mois à venir ».

L'Union européenne a travaillé à un plan d'action en 10 points, notamment le renforcement des moyens de l'agence de surveillance des frontières Frontex; la capture et la destruction des navires des trafiquants; inspirée du modèle Atalante, dans la lutte contre la piraterie au large de la Somalie; la mise en place d'un projet pilote réparti entre les 28 pays membres, sur la base volontaire; le renforcement de la mission européenne au Niger -Eucap-Sahel Niger - pour verrouiller la frontière méridionale de la Libye. Ce plan sera soumis le 23 avril, aux chefs d'Etat de l'Union européenne lors d'un sommet extraordinaire.

L'Italie poursuit les arrestations de passeurs

L'Italie a de son côté, arrêté 24 membres d'un réseau de passeurs portant leur nombre à 1.002 personnes. Ces trafiquants seraient à l'origine d'au moins 15 voyages depuis 2014, à raison de 1.500 à 2.000 dollars par migrants en provenance principalement d'Erythrée, du Soudan et de Somalie, et embarquant près de Zuwarah, en Libye, à destination de la Sicile. Ils étaient cantonnés dans des hangars près du littoral avant leur départ.

Le nouveau naufrage d'un bateau de migrants au large des côtes libyennes qui a causé la mort de 800 personnes a déclenché une vague d'indignation face à l'impuissance de l'Union européenne.

Noël Ndong

COOPÉRATION

L'Union européenne finance de nouveaux projets au Congo à hauteur de 2 milliards FCFA

Parmi les cinq projets sélectionnés, trois contribuent à la conservation de la biodiversité. Les deux autres interviennent pour la promotion des produits agricoles dans le département de la Bouenza et pour le renforcement des capacités du groupement interprofessionnel des artisans du Congo (GIAC).

Ces projets sont mis en œuvre par des organisations non gouvernementales (ONG), à travers un programme de l'UE intitulé, « Acteurs non étatiques et autorités locales dans le développement ». Ils sont portés par Natura ; Wildlife Conservation society (WCS) ; Groupe

de toutes les parties prenantes. La durée du projet est de quatre ans.

Le projet d'appui au secteur artisanal via le renforcement du GIAC (groupement interprofessionnel des artisans du Congo) dont la durée est de quatre ans, sera financé à 695 730 730 FCFA. Il a pour objectif de contribuer au développement économique et à l'accès des jeunes déscolarisés (notamment des jeunes femmes) à la formation et à l'emploi.

L'Agence d'aide à la coopération technique et au développement (Acted) a choisi de renforcer la sécurité alimentaire au Congo et diversifier l'économie dans

Il s'agit de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et à l'autonomisation économique des populations, ainsi qu'à la préservation de l'environnement.

Enfin, le projet sur la protection et l'étude des tortues marines et leur habitat au Congo porté par la RENATURA sera financé à hauteur de 37 681 500 FCFA pour une durée de trois ans. Il a pour objectif entre autres, de contribuer à la réduction de la perte de la biodiversité ; au renforcement du partenariat autorité locales/société civile ; à l'amélioration des connaissances scientifiques sur le milieu marin et côtier, etc.



La photo de famille

d'Echanges et de Recherche Technologiques (GRET) ; Fondation Aspinall ; Agence d'Aide à la Coopération Techniques (ACTED) ainsi qu'Azur développement.

« En présentant aux autorités congolaises et aux partenaires au développement, cinq projets mis en œuvre dans le cadre de la coopération UE-Congo, la délégation de l'Union européenne au Congo confirme son engagement aux côtés de la société civile », précise un communiqué de l'Union européenne distribué le 21 avril à Brazzaville, à l'occasion d'une cérémonie de présentation des cinq projets qui vont bénéficier d'une subvention européenne. Ainsi, pour assurer la protection du Parc national de Nouabalé-Ndoki, 460 730 330 FCFA seront investis pour assurer la protection du parc, et favoriser un mode de gestion performant qui garantisse la participation

le département de la Bouenza à travers l'appui à la commercialisation et à la valorisation des produits agricoles des districts de Nkayi et Madingou. Il bénéficiera d'un appui de 115 000 600

« En présentant aux autorités congolaises et aux partenaires au développement, cinq projets mis en œuvre dans le cadre de la coopération UE-Congo, la délégation de l'Union européenne au Congo confirme son engagement aux côtés de la société civile »

FCFA pour une durée de deux ans.

La Fondation ASPINALL bénéficiera d'un montant de 395 165 255 FCFA pour réaliser son projet de développement local en périphérie de la réserve naturelle des gorilles Lésio-Louna, pour une durée de quatre ans.

La plupart des projets ont été choisis suite à l'appel à proposition lancé en 2013, et qui s'adresse aux acteurs non étatiques et actifs afin de soutenir leurs activités liées aux Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Les cinq projets ont été cofinancés par des instruments que l'UE utilise pour la mise en œuvre de ses actions.

Prenant la parole au nom du chef de la délégation de l'UE au Congo, Matéo Scirtori, chef de section économie et gouvernance, a félicité les porteurs de projet. Dans la foulée il a annoncé un nouvel appel à proposition qui vient d'être publié pour une enveloppe de cinq millions d'euros, qui seront injectés dans des secteurs tels que la santé, l'assainissement et la gestion des déchets, l'appui à la production, etc.

Yvette Reine Nzaba





Assurances et Réassurances du Congo

Assurance Incendie	Assurance Scolaire
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisque Habitation	Assurance Maladie
Assurance Globale Banque	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise
	Etc...

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés!!

Agence BZV : Avenue Amilcar Cabral - Tél : +242 22 281 53 89 / 22 281 16 90
 Agence PNR : 129, Avenue Fayette Tchitembo - Tél : +242 22 281 40 67 / 94 12 88
 Email : arc@arc-congo.cg - www.arc-congo.cg

Stephanie Sullivan : « Nous allons accompagner les Centrafricains à retrouver la voie du vivre ensemble »

La diplomate américaine, Stephanie Sullivan, a salué la mission de bons offices qu'accomplit le président Denis Sassou-Nguesso en tant que médiateur international dans la crise centrafricaine.

Selon Stephanie Sullivan, la communauté internationale et surtout la médiation congolaise doivent soutenir le forum de Bangui attendu le 27 avril prochain. « C'est toute la communauté internationale qui appuie la République centrafricaine. Ce qu'il faut retenir, c'est que l'avenir d'un pays repose sur ses propres citoyens. Nous allons accompagner les Centrafricains à retrouver la voie du vivre ensemble. », a dit Sullivan.

Le forum de paix et de réconciliation de Bangui doit se tenir du 27 avril au 2 mai prochain. Après de nombreuses tractations, un nou-



veau comité d'organisation a été mis en place le 15 avril dernier par les forces vives de la nation. La participation des deux anciens présidents, Bozize et Djotodia, n'est pas encore confirmée.

Fiacre Kombo

BANGUI

Des déplacés réclament l'établissement de leurs actes de naissance

Une partie des déplacés du site de l'aéroport M'Poko réclame du gouvernement l'établissement de leurs actes de naissance détruits pendant la crise. Le manque de ce document d'identification qui est un droit, concerne des enfants et des personnes adultes.

Les déplacés du site de l'aéroport qui ont perdu leurs actes de naissance pendant la crise, manifestent le désir de les reconstruire. Ils ont lancé un appel auprès du gouvernement et des humanitaires œuvrant dans ce domaine de faciliter l'accès à ce document.

Alexandre Ouaboué, chef du quartier Boulata, situé dans le 3^e arrondissement de Bangui, a relevé qu'il a perdu tous les documents administratifs y compris les actes de naissance de ses enfants. « L'acte de naissance est un droit de tous les citoyens. Pendant cette crise, ma maison a été incendiée avec tout le contenu. Mes enfants et moi n'avons plus d'acte de naissance et c'est important de rétablir ces documents », a-t-il déploré.

Selon François Ali, secrétaire général du quartier Fondo, dans le même arrondissement, certaines structures humanitaires ont lancé une campagne afin de rétablir les actes de naissance de ces déplacés. « Ces humanitaires ont appuyé environ 1.500 personnes dont la tranche d'âge varie entre 6 à 90 ans à avoir leur document civique », a-t-il affirmé.

Il a ajouté que ces projets s'adressaient à 26 quartiers enregistrés. « Ils ont sélectionné 60 déplacés par quartier. Au total, 1560 personnes ont reçu leurs actes de naissance. Nous sommes environ 19.000 déplacés sur le site de l'aéroport. Il y'a encore le besoin qui se fait sentir de part et d'autre », a-t-il expliqué.

Une source proche du ministère de l'Administration du territoire a fait savoir que plusieurs personnes se sont plaintes auprès des autorités sur la question des actes de naissance. « Nous avons reçu des réclamations de la population concernant cette situation. Les autorités en ont parlé, des actes de naissance établis traînent à la mairie. Nous ne comprenons pas les raisons du blocage accusé dans la distribution de ce document qui est un droit pour tous les fils du pays », s'est-il indigné.

Les humanitaires ont appuyé le gouvernement en établissant environ 1500 actes de naissance aux déplacés. Les besoins sont grands sur les sites des déplacés, surtout chez ceux qui n'ont pas encore d'acte de naissance.

L'ex-ministre du Tourisme évadé est détenu à Kinshasa

Le ministre congolais de la Justice a confirmé son arrestation ce mardi 21 avril. L'ancien ministre centrafricain du Tourisme, Romaric Vomitiadé condamné le 8 avril dernier à deux ans de prison ferme pour viol sur mineure, s'est évadé de la prison à Bangui. La procédure de son extradition est en cours.

Cette affaire fait la Une des journaux aussi bien à Bangui qu'à Kinshasa où est gardé à vue l'ex-ministre centrafricain. Selon le ministre congolais, le prisonnier est entré illégalement sur le territoire de la RDC, et a été arrêté par les autorités frontalières de Zongo, une ville située de l'autre côté de la rive en face de la ville de Bangui, capitale de la République centrafricaine. Kinshasa se dit attendre le feu vert des autorités de Bangui pour une possible extradition.

Pour le moment, l'enquête centrafricaine n'a pas déterminé si Romaric Vomitiadé, un Anti-balaka proche

de l'ancien président François Bozize, a bénéficié de complicité, alors que certaines sources en sont persuadées. « S'il s'est déplacé aussi vite, c'est qu'il a été aidé par des pro-Bozize qui sont à Kinshasa et dans certaines villes de l'Équateur en RDC », estime un ancien ministre, cité par Jeune Afrique.

Selon des sources judiciaires à Bangui, l'évadé a profité d'une largesse offerte par des autorités pénitentiaires. Il a quitté la prison le samedi 11 avril, mais il n'est plus revenu depuis ce jour : « En principe, pour toute sortie, il devait être escorté par des éléments de la gendarmerie », a fait savoir le procureur Ghislain Grésenguet cité par RFI. Pourtant, Vomitiadé était attendu au ministère du Tourisme pour la cérémonie de passation de service. Cette affaire risque de compromettre les efforts jusqu'à présent déployés par les autorités de la transition pour mettre un terme à l'impunité et le rétablissement de l'autorité de l'Etat. La présidente de la

transition, Catherine Samba-Panza avait elle-même pris en main le dossier Vomitiadé. Elle avait ordonné fin janvier la levée de l'immunité du membre du gouvernement en vue de sa mise à la disposition de la justice. Pour la présidence centrafricaine, la poursuite et la condamnation du représentant des anti-balaka dans le gouvernement démontrent aux yeux du monde que nul n'est au-dessus de la loi. « D'un côté nous voulons que la justice fasse son travail pour que l'opinion soit située sur cette affaire mais de l'autre, une personnalité sur qui pèsent ces accusations, ne saurait rester au gouvernement de la République. C'est indigne et cela ne peut honorer la République ni le concerner », avait confié une source proche de la présidence. Le leader des Anti-balaka a été condamné pour avoir violé une mineure de 16 ans dans la nuit du 24 au 25 janvier 2015, à Yaloké (nord du pays) lors des consultations populaires.

F. K.

BOUAR

Les acteurs sanitaires se mobilisent contre le paludisme

Pour lutter contre le taux élevé du paludisme dans la Nana Mambéré, le ministère de la Santé publique et de la population, la Fédération Internationale de la Croix Rouge (FICR) et du Croissant Rouge (CR) ont organisé du 12 au 13 Avril une formation accélérée de 160 volontaires de ladite région. Les agents formés vont mener une campagne de distribution des moustiquaires imprégnées.

L'obtention des moustiquaires imprégnées est conditionnée à l'attache d'un bracelet rouge au poignet par les agents recenseurs. Deux personnes reçoivent une moustiquaire dans une famille selon le nombre des

personnes qui se trouvent dans le ménage.

Selon Noel Foubilé, point focal du paludisme au dispensaire Saint Joseph de Bouar, l'action vise à réduire le taux de morbidité et de mortalité lié au paludisme qui a atteint 50% ces derniers temps. « Les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes sont les plus touchés. Nous ferons de notre mieux pour qu'en 2016 le taux soit réduit », souhaite-t-il. « Les agents distributeurs sensibiliseront la population sur le respect des règles de l'usage de ces moustiquaires qui protègent

contre les piqûres des moustiques, vecteurs du paludisme », a-t-il souligné.

La population se dit satisfaite de cette action de lutte contre le paludisme et demande que la distribution ne soit pas un objet de marchandage et de complaisance. L'opération est coordonnée par une équipe du Comité international de la Croix Rouge (CICR). Marie Sangué représentante de la FICR dans cette campagne, monsieur Fleury Yaragba, Lionel Kété et Alida Batéra de Croissant Rouge, travaillent conjointement avec l'équipe préfectorale de la Croix-Rouge.

MONGOUMBA

Une mission gouvernementale enquête sur la pollution du fleuve Oubangui

La mission composée des cadres des ministères de l'Environnement et de la Justice séjourne depuis le 15 avril à Mongoumba, sous-préfecture de la Lobaye, à environ 250 Kilomètres de Bangui. L'objectif est de poursuivre l'enquête sur la pollution du fleuve Oubangui par les hydrocarbures suite à l'avarie d'une barge de la Socotraf au mois de janvier dernier.

Selon les témoignages recueillis auprès des autorités locales « le fleuve Oubangui

est entré dans un moment de pollution depuis l'avarie d'une barge de la Socotraf. Les eaux sont vidées de leurs poissons. Présentement quelques échantillons de poissons prélevés sont conservés au centre de santé de Mongoumba pour des recherches approfondies ».

La population se dit mécontente du retard accusé dans l'enquête devant permettre de situer la population sur la pollution du fleuve Oubangui.

« La mission aurait dû venir depuis pour mettre fin à des supputations de tous les ordres qui animent la population mais dommage qu'elle ne vient que maintenant. Pourvu que nous ayons le cœur net », commente-t-on au sein de la population. L'accident de cette barge a eu lieu au mois de janvier.

Source : Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'homme



airtel
TRACE
MUSIC STAR
CALL ★ SING ★ WIN

LE TANZANIEN MAYUNGA ANDREW NALIMI A ÉTÉ SACRÉ VAINQUEUR D'AIRTEL TRACE MUSIC STAR PAR AKON

Samedi 18 avril, le Tanzanien Mayunga Andrew Nalimi a décroché le titre d'Airtel TRACE Music Star. Avec 2,3 millions d'appels, Airtel TRACE Music Star est la plus grande opération de détection de nouveaux talents musicaux jamais organisée en Afrique.

Pendant une heure et demie, les téléspectateurs de TRACE Urban et TRACE Africa ont pu regarder les 13 finalistes s'affronter pour remporter le titre

d'Airtel TRACE Music Star et avoir la chance de démarrer leur carrière musicale. La tension était à son comble et l'émotion au rendez-vous pendant la grande finale qui a eu lieu au Kenya le 28 mars dernier.

Mayunga Andrew Nalimi a été sacré à l'issue d'une sélection redoutable par la super star Akon qui présidait le jury (composé de Devyne Stephens, manager des plus grands artistes rap et R&B et de la chanteuse Lynnsha, plusieurs fois disque de platine). Le Tanzanien a battu la Nigériane Jitey et la Congolaise Baz qui sont arrivées respectivement à la seconde et troisième place. Le stress était tel que sous le coup de l'émotion, Mayunga s'est évanoui.

Le Tanzanien repart avec un contrat d'artiste chez Universal Music, une session de coaching et sa promotion pour un montant total de plus de USD 500 000.

Dernier garçon d'une famille modeste, Mayunga a grandi à Morogoro en Tanzanie. Depuis l'âge de cinq ans, il chante et sa passion pour la musique s'est intensifiée avec le temps. Que ce soit aux récitals de son école ou aux mariages, il a toujours saisi l'opportunité de prendre le micro et de partager son talent.

Après la mort de son père en 2009, il développe une relation fusionnelle avec sa mère qui lui apporte tout le soutien dont il a besoin. À la fin du lycée, Mayunga décide de se consacrer entièrement à la musique et de réaliser ses rêves. À force d'acharnement et de dévotion, il enregistre son premier single « Break The Rough ». Ses sources d'inspiration sont Usher, Chris Brown et les Tanzaniens Nuru et Eli.

Airtel TRACE Music Star, c'est une chance unique de devenir la prochaine super star Africaine ! Les téléspectateurs ont voté, les juges l'ont adoré, le public lui a fait une ovation. **Félicitations à Mayunga !**



Mayunga Andrew Nalimi exprimant sa reconnaissance...

À PROPOS DE TRACE

TRACE est une marque et un groupe de divertissement spécialisé dans les contenus musicaux et urbains. TRACE édite des chaînes de télévision thématiques, des radios FM, des services numériques, développe des événements destinés aux nouvelles générations et des services à valeur ajoutée pour les opérateurs de téléphonie mobile.

www.trace.tv

LES PRÉALABLES SUR LE CYCLE ÉLECTORAL

L'opposition se fait remonter les bretelles

Dans une déclaration faite urbi et orbi, le Congrès national congolais (CNC) a qualifié la rétractation de l'opposition d'anticonstitutionnelle, d'antidémocratique et de nature à bloquer l'avancement du pays dans la consolidation de la démocratie.

Lors d'un point de presse animé le 21 avril au siège du CNC, le président de cette formation politique, le député Pius Muabilu Mbayu Mukala, a fustigé l'attitude de l'opposition, qui a exigé des assurances de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) pour sa participation aux élections locales, municipales et provinciales. « *Le CNC, parti membre de la majorité présidentielle, parti kabiliste et fier d'appartenir à la majorité présidentielle dirigée des mains de maître par son secrétaire général, Aubin Minaku, sous le leadership du chef de l'État, Joseph Kabila Kabange, autorité morale, a suivi avec amertume et consternation la déclaration politique de l'opposition congolaise, qui pose ainsi des préalables pour participer aux élections locales, municipales et provinciales qui pointent à*



Le président du CNC, le député Pius Muabilu Mbayu Mukala

l'horizon en RDC », a souligné le président du CNC.

Pour ce député élu du Mont-Amba, cette attitude de l'opposition, en posant ces faits jugés de gravissimes, anticonstitutionnels et antidémocratiques, a amené sa formation politique, le CNC, à rappeler certaines réalités à cette plate-forme. Pius Muabilu Mbayu a notamment rappelé que le respect de la Constitution s'imposait à tous, que l'on soit de la majorité ou de l'opposition ainsi qu'à la société civile. Le député a également fait comprendre que le CNC ne laissera personne, acteur politique de la majorité tout comme de l'opposition, membre de la société civile, violer la Constitution en

s'apprenant à l'indépendance de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) et au caractère exclusif des pouvoirs qui lui sont dévolus en matière de calendrier électoral. Il a, par conséquent, noté que certaines matières électorales dont notamment le calendrier électoral étaient des exclusivités de la Céni. Pour Pius Muabilu, les mécontents devraient plutôt recourir aux instances judiciaires pour soumettre leurs revendications, étant donné que « *la loi ne peut être rétroactive que par la volonté du législateur* ». Soutenant l'organisation de ces élections querellées, le CNC, a souligné le député, fait observer que la

Céni estime que les arriérés électoraux de 2006 et 2011 ne peuvent qu'être régis par la loi qui était en vigueur au moment de l'organisation desdits scrutins conformément au principe de la non-retroactivité de la loi. « *Certains compatriotes pensent le contraire, notamment ceux de l'opposition, c'est leur droit* », a-t-il reconnu, tout a désapprouvant une attitude qui voudrait bloquer l'organisation des élections selon la volonté du peuple et le calendrier tel qu'établi par la Céni, qui est, selon Pius Muabilu, le fruit de plusieurs concertations entre différentes parties prenantes au processus électoral.

Le CNC s'est déjà mis en ordre de bataille

Pour le président du CNC, l'honorable Pius Muabilu, son parti est déjà prêt pour les élections locales, municipales et provinciales. Il a également prévu de présenter des candidats dans toutes les circonscriptions électorales à travers le pays. « *Le CNC est prêt. Le temps n'est plus à la distraction. Nous y allons. Dès demain (le 22 avril 2015 : Ndlr), les listes CNC seront déposées dans des provin-*

ces », a rassuré le député élu du Mont-Amba.

Le président du CNC et président du groupe parlementaire Terre d'avenir à l'Assemblée nationale, qui encourage et félicite le chef de l'État, autorité morale de la majorité présidentielle, pour avoir placé le pays sur les rails de la démocratie, a également noté la ferme volonté de son parti politique et de la majorité pour le respect du cycle électoral. « *On ne va plus reculer* », a-t-il souligné, en fustigeant une certaine instrumentalisation de la population contre la Constitution.

Pour le respect du cycle électoral tel qu'établi, le député Pius Muabilu a souligné le soutien indéfectible de son parti à la Céni, dont il a salué la bravoure et le professionnalisme des dirigeants, principalement son président, l'abbé Apollinaire Malu Malu, dans tous ses efforts tendant à organiser des élections libres, démocratiques et transparentes. « *Il mérite respect et considération. Son expertise en matière électorale étant reconnue au niveau tant national qu'international* », a-t-il conclu.

Lucien Dianzenza

AFFAIRE CHEBEYA

L'ombre des policiers fugitifs hante toujours le procès

Les audiences en appel des assassins présumés du défenseur des droits de l'Homme, Floribert Chebeya, et de son chauffeur Fidèle Bazana ont repris le 21 avril après près de deux ans d'interruption.

Le procès Chebeya a rebondi le 21 avril à la Haute cour militaire qui a siégé en appel en audience foraine à l'ex-prison de Makala après près de deux ans d'interruption. Pour cette reprise du procès, seuls cinq des huit prévenus se sont présentés devant la barre au nombre desquels Daniel Mukalay, numéro deux des services spéciaux de la police à l'époque des faits. Quant aux trois autres accusés en cavale, le tribunal a longuement débattu sur la manière de les impliquer dans cette affaire en leur absence sans que cela n'influe sur le cours du procès. Ces trois agents de la police en fuite, en l'occurrence Paul Mwilambwe, Christian Ngoy Kenga Kenga et Jacques Mugabo ont été condamnés à mort en 2011. Leur absence au procès complique quelque peu la donne lorsqu'on sait le rôle qu'ils ont joué dans l'assassinat du défunt président de la Voix des sans-voix (VSV), Floribert Chebeya, et de son chauffeur Fidèle Bazana.

Toutes les parties prenantes au procès ont livré leur perception

en rapport avec cette équation gravitant autour d'une éventuelle suspension des poursuites à l'encontre des prévenus en fuite. Le conseil des prévenus et le ministère public qui ont appuyé cette démarche ont évoqué le souci de la célérité pour toute justification enjoignant la Cour à juger uniquement les accusés présents tout en opérant une disjonction des poursuites entre eux et les accusés en fuite conformément à l'article 94 du Code de procédure civile. Surfant sur cette proposition, l'organe de la loi a noté que le fait de chercher à notifier les trois fugitifs et de les impliquer dans le procès en leur absence allait ralentir la procédure et pénaliser les cinq prévenus qui sont à Kinshasa et qui attendent depuis 2010 de connaître leur sort. Alors que l'État congolais, à travers ses représentants, a plaidé pour la surséance des poursuites et que la Cour statue séparément, la partie civile, elle, s'est carrément opposée à la disjonction et à la surséance de l'affaire. Pour elle, il serait maladroite de se passer des actes et

des propos tenus par le policier Paul Mwilambwe dont les révélations sur les circonstances du décès de Floribert Chebeya enfoncent davantage l'ex-patron de la police, John Numbi, principal suspect dans cette affaire. Tenant à ce que ces éléments soient pris en compte, la partie civile a proposé que le défaut soit requis pour l'agent de police en cavale et qu'une commission rogatoire soit constituée afin de l'entendre sur PV à partir de Dakar de sorte à ramener son audition au procès, à défaut de l'extrader à Kinshasa. Le débat houleux s'est terminé en queue de poisson. Aucune option n'a été levée sur cette controverse. Finalement, la Cour a pris l'affaire en délibéré et renvoyé l'audience au 30 avril prochain afin de rencontrer les préoccupations des uns et des autres. Rappelons que le corps de Floribert Chebeya avait été retrouvé dans son véhicule le 2 juin 2010, dans la périphérie ouest de Kinshasa. La veille, il s'était rendu à un rendez-vous à l'inspection générale de la police, où il devait en principe rencontrer le général John Numbi. Le corps de son chauffeur, Fidèle Bazana, n'a toujours pas été retrouvé jusqu'à ce jour.

Alain Diasso

SANTÉ

Le virus Ébola détecté dans le sperme d'un patient guéri

Ce n'est pas un canular comme d'aucuns peuvent le penser. Il s'agit d'une information vraie publiée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Des traces du virus Ébola viennent d'être découvertes dans le sperme d'un libérien guéri de cette maladie depuis bientôt six mois. Selon l'OMS, il s'agit d'une nouvelle inquiétante pour les survivants de la maladie à virus Ébola. Et le cas de cet homme, qui est une première, pose beaucoup d'interrogations. Cette découverte remet en cause ce que soutenaient les scientifiques qui étaient persuadés que le virus Ébola pouvait persister dans le sperme jusqu'à trois mois après la guérison. Ainsi les humanitaires recommandaient aux survivants l'abstinence ou des rapports protégés pendant quatre-vingt-dix jours.

Selon le spécialiste d'Ébola de Médecins sans frontières, le Dr Hilde De Clerk, ce cas de traces découvertes cent soixante-quinze jours après la sortie du patient est unique et soulève beaucoup de questions. « *Ça change quelque chose* », dit-il tout en soulignant qu'on ne sait pas encore pourquoi. C'est cela le vrai problème. « *On ne sait pas si c'est un cas exceptionnel et, en plus, on a vu des traces du virus. Par contre, on ne sait pas encore si ce virus était actif. Pour confirmer cela, il faut envoyer des échantillons à l'étranger pour les mettre en culture. C'est seulement après examen qu'on saura dire si le virus trouvé était encore capable d'infecter une personne. Et ça, on ne sait pas. On n'a pas la réponse. Pour l'instant, il faut plus de recherches pour pouvoir donner de bons messages à nos survivants* », a poursuivi le Dr Hilde De Clerk. De sa part, l'OMS a promis une étude pour vérifier si ce cas est une anomalie ou non. L'enjeu touche notamment la réinsertion des survivants dans la société. Déjà stigmatisés par une partie de la population, les survivants risquent d'être encore plus rejetés s'il est prouvé que le sperme reste un temps contagieux.

Aline Nzuzi

CHIRURGIE DENTAIRE

Vers la création d'un Ordre national

Le ministre de la Santé publique est décidé de mettre de l'ordre dans son secteur, précisément dans la médecine dentaire, pour protéger ceux qui exercent cette profession. Après l'Ordre des médecins et pharmaciens, la RDC achemine vers la création de l'Ordre des chirurgiens-dentistes. C'est dans ce cadre que le ministre de la Santé, Félix Kabange Numbi, a déposé le 21 avril à l'Assemblée nationale le projet de loi portant création d'un Ordre national des chirurgiens-dentistes.

À l'entendre parler, l'adoption de cette loi permettra aussi bien d'exercer le pouvoir disciplinaire sur ce personnel médical, de protéger la population contre le charlatanisme et de limiter la politique de cette profession aux personnes qualifiées. Les chirurgiens-dentistes, fait savoir le ministre de la Santé aux députés nationaux, sont reconnus comme personnel médical autant que les médecins, les sages-femmes et les pharmaciens. Il est donc nécessaire de créer un ordre des chirurgiens-dentistes afin d'organiser cette profession, a dit le ministre de la santé. Toutefois, certains députés ne sont pas de l'avis du Dr Félix Kabange Numbi en ce qui concerne la création de l'ordre des chirurgiens-dentistes parce que, selon eux, il existe déjà un Ordre national des médecins. « Les chirurgiens-dentistes pouvaient carrément devenir membres de l'Ordre des médecins déjà existant, étant donné que leur nombre est réduit mais aussi parce que les objectifs poursuivis sont pratiquement les mêmes », argumentent-ils. D'autres, par contre, pensent qu'il faut soutenir cette loi parce qu'il est important pour la RDC de reconnaître et d'organiser cette catégorie. « Aucun chirurgien-dentiste n'est inscrit dans l'Ordre des médecins. De ce fait, il est clair qu'il s'agit là de deux professions différentes. C'est tout à fait normal que nous puissions établir un Ordre de chirurgiens-dentistes », explique le député Simplicie Ilunga.

Aline Nzuzi

OMS

La directrice régionale appelle à la mobilisation des ressources pour la vaccination

Les pays de la région africaine célèbreront la cinquième Semaine africaine de la vaccination (SAV) du 24 au 30 avril avec comme thème « La vaccination, un don pour la vie ». À cette occasion, la directrice régionale de l'Organisation mondiale la santé (OMS), le Dr Matshidiso Moeti, lance un appel à la mobilisation des ressources financières pour renforcer la vaccination.

« Au moment où nous célébrons la Semaine africaine de la vaccination, je lance un appel aux gouvernements des pays de la région africaine pour qu'ils renforcent la collaboration intersectorielle et mobilisent les ressources financières nécessaires pour améliorer les activités de vaccination afin d'assurer la couverture vaccinale universelle », déclare-t-elle tout en soulignant que le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique continuera à collaborer avec les gouvernements et les parties prenantes pour renforcer les systèmes de santé afin d'assurer la couverture sanitaire universelle et de protéger le droit fondamental à la santé.

Expliquant le thème retenu pour l'édition de la SAV, le Dr Matshidiso Moeti souligne que la vaccination est un don qui protège les personnes de tous âges contre les maladies. « Les vaccins constituent, en effet, l'une des plus grandes avancées de l'histoire humaine : ils sauvent des millions de vies chaque année et font partie des interventions les plus rentables jamais développées en matière de santé ». Selon des estimations, près de trois millions d'enfants de moins de 5 ans meurent chaque année dans la région africaine et un nombre important de ces décès pourrait être évité par la vaccination. La vaccination systématique est essentielle pour atteindre le niveau de santé le plus élevé possible, notamment pour les femmes, et aussi pour que les enfants deviennent des adultes

sains et productifs. Si les pays de la région ont réalisé des progrès remarquables vers la réduction des maladies évitables par la vaccination, fait remarquer Matshidiso Moeti, beaucoup restent à faire. Pour elle, le Plan stratégique régional pour la vaccination 2014-2020 devrait être traduit en priorités et mesures nationales, car il vise à promouvoir l'accès universel à la vaccination et aux autres interventions d'importance vitale d'ici 2020, surtout pour les populations vulnérables.

La SAV vise à accroître la sensibilisation du public à l'importance de la vaccination ainsi que la demande de vaccination par les communautés, à améliorer l'accès des populations à haut risque et des zones difficiles d'accès de la région et à plaider pour la mobilisation des ressources destinées à la vaccination.

La SAV fournit aussi l'occasion d'augmenter la demande et l'utilisation d'autres interventions d'importance vitale, particulièrement en faveur des femmes et des enfants de moins de 5 ans. La réussite de cette semaine de vaccination dépendra de la capacité des pays à inclure cette semaine dans leurs plans nationaux stratégiques annuels et à allouer les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les activités convenues en vue d'atteindre l'objectif d'éliminer les obstacles à la vaccination et faire des investissements importants et soutenus en faveur du renforcement des systèmes de santé.

A.Nz.

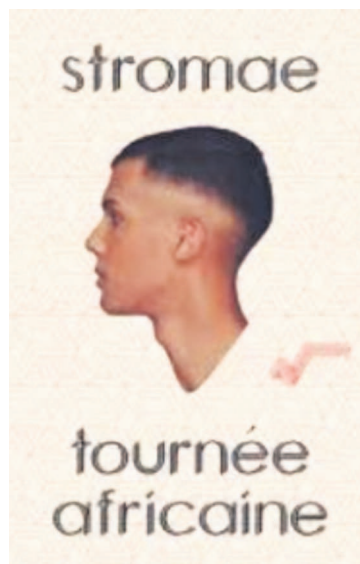
MUSIQUE

Stromae à Kinshasa en juin

L'interprète de Formidable devrait se produire sur le podium du Théâtre de Verdure le samedi 13 juin dans le cadre de sa tournée africaine dont Dakar aura le privilège d'être le point de départ dans moins d'un mois, soit le 13 mai

Le concert de Kinshasa, prévu trois jours après celui de Brazzaville, sera l'avant-dernière date du périple africain de Stromae qui s'achèvera une semaine plus tard au Stade Amaharo au Rwanda, terre natale de son défunt père. Le second week-end de juin s'annonce donc assez électrique car le célèbre musicien belge à l'affiche au Palais des congrès le 10 juin a choisi d'achever la semaine chez nous. Pas vraiment étonnant quand on sait que, par exemple, Stromae est « très influencé par la musique congolaise qui a bercé son enfance », comme prend soin de le souligner Wikipédia. Du reste, il est bon de rappeler que Maître Gims, le réputé rappeur français d'origine congolaise, natif de Kinshasa, fait partie, avec son homologue Orelsan du trio que l'on entend dans le morceau AVF de l'album Racine Carrée.

Si en 2014, Stromae avait déjà eu à livrer des concerts au



Maghreb, plus précisément à Alger, Rabat et Tunis, ce sera bien pour la première fois qu'il consacre une tournée au continent où il a ses racines. La tournée africaine qui prévoit huit dates pour un passage dans un nombre égal de pays durera exactement un mois et une semaine, soit du 13 mai au 20 juin. Elle entre dans le cadre du fameux « Racine Carrée Tour », que le chanteur poursuit depuis plus d'une année déjà. En effet, cette tournée dédiée à son second album dont il porte d'ailleurs le nom a été programmée entre le 9 novembre 2013 et le 1er octobre 2015.

En fait, l'étape africaine va faire suite à l'américaine qui

s'est poursuivie ce mois d'avril avec notamment la prestation très appréciée le 19 avril, au dernier jour du festival de musique Coachella, en Californie. Notons ici qu'aux dires du Huffington Post, « Stromae jouit d'une popularité croissante aux États-Unis ». Ce qui devrait l'assurer d'une fin en apothéose du « Racine Carrée Tour » qui prévoit comme point de chute le Madison Square Garden. Cette salle de concert de New York tenue pour l'une des plus grandes au monde devrait l'accueillir en octobre. Avec ce dernier rendez-vous américain, Stromae aura en tout totalisé près de deux cents dates à travers le monde. Par ailleurs, il faut noter que la star belge avait débuté sa tournée américaine le 17 septembre 2014. Outre, les États-Unis où il a eu à faire différentes escales dans les villes de Philadelphie, Washington, New York, Boston, Toronto, Chicago, Minneapolis, San Francisco et Los Angeles, il s'est également produit à Vancouver, au Canada. La reprise de ce périple en Amérique depuis ce mois d'avril, l'a ramené certes dans les deux pays précités mais notons qu'il l'a aussi conduit au Brésil ainsi qu'en Asie.

Nioni Masela

Le fondateur de Konono n°1 a tiré sa révérence

Mingiedi Mawangu est décédé le 15 avril à Kinshasa à l'âge de 85 ans. Ses obsèques sont prévues pour cette semaine.

Le virtuose du « Likembé » avait fondé le groupe Konono n°1 à la fin des années 60. Le groupe faisait régulièrement le tour du monde pour des concerts dans des festivals. Konono n°1 était sous contrat avec le label belge Crammed Discs. La firme de disque a publié cet hommage: « Respect et reconnaissance pour ton inestimable contribution à la musique. Le son de Konono que tu as largement contribué à créer a inspiré et influencé d'innombrables fans et musiciens à travers le monde. Notre profonde sympathie à Augustin Mawangu, au reste du groupe et à la famille. »

Parcours d'un artiste hors pair

Mawangu Mingiedi est né en Angola en 1933. C'est à l'âge de 16 ans qu'il arrive en RDC. À la fin des années 60, il se lance dans la musique en formant un groupe qu'il baptise « Orchestre Tout-Puissant Likembé Mingiedi », en hommage à Franco Luambo Makiadi dont il était l'un des fervents admirateurs. À ses débuts, l'orchestre joue de la musique Zombo, avec une section de cornes d'éléphants, avant d'opter pour le likembé, appelé



Mingiedi Mawangu

sanza ou mbira selon les régions, ou « piano à pouces »). En 2004, le groupe, devenu Konono n°1, enregistre son premier album « Lubuaku ». Initialement konono n'était qu'un mot du refrain de leur premier tube. C'est le public qui, pour parler d'eux, disait « le groupe de ceux qui chantent konono ». Le n°1 n'est arrivé qu'après la profusion de groupes de likembé à Kinshasa afin de leur permettre de marquer la différence et de rappeler qu'ils étaient eux au début de ce mouvement désormais qualifié de tradi-moderne. Ainsi, devenu l'Orchestre TP Konono n°1, le groupe commence par étendre son style aux instruments amplifiés de leur fabrication, recyclant radios, micros et amplis. En 2005, Konono se fait connaître sur le plan international en prenant part à l'album « Congotronics », distribué en Europe et aux États-Unis par Crammed Discs. Entre tradition et moder-

nité, les sonorités musicales de Konono attirent l'attention. Le groupe est invité dans de nombreux festivals internationaux, notamment aux Eurockéennes. En 2007, leur opus « Live at the Couleur Café » est nommé aux Grammy Awards. En outre, la célèbre chanteuse Björk invite Konono n°1 sur le titre « Earth Intruders », single extrait de son album Volta. La légende du Jazz Herbie Hancock en fait de même sur The Imagine Project en 2010. Cette même année, la formation congolaise publie l'album Assume Crash Position.

Un musicien méconnu dans son pays

Quoiqu'il ait une reconnaissance internationale, Mawangu Mingiedi est demeuré un artiste peu connu dans son propre pays. Seuls quelques « initiés », adeptes de la « musique du monde », connaissent le parcours de cet artiste d'exception et de son groupe Konono n°1. Ces derniers pratiquaient « l'autre musique congolaise », celle que l'on n'écoute quasiment pas dans les lieux branchés ou que l'on ne diffuse pas dans les radios. Mais Mingiedi Mawangu fut un véritable ambassadeur de la musique congolaise, un virtuose du Likembé dont les sons continueront de résonner dans les oreilles de ses nombreux fanatiques à travers le monde.

Patrick Ndungidi



PROMO NDAKO NA YO

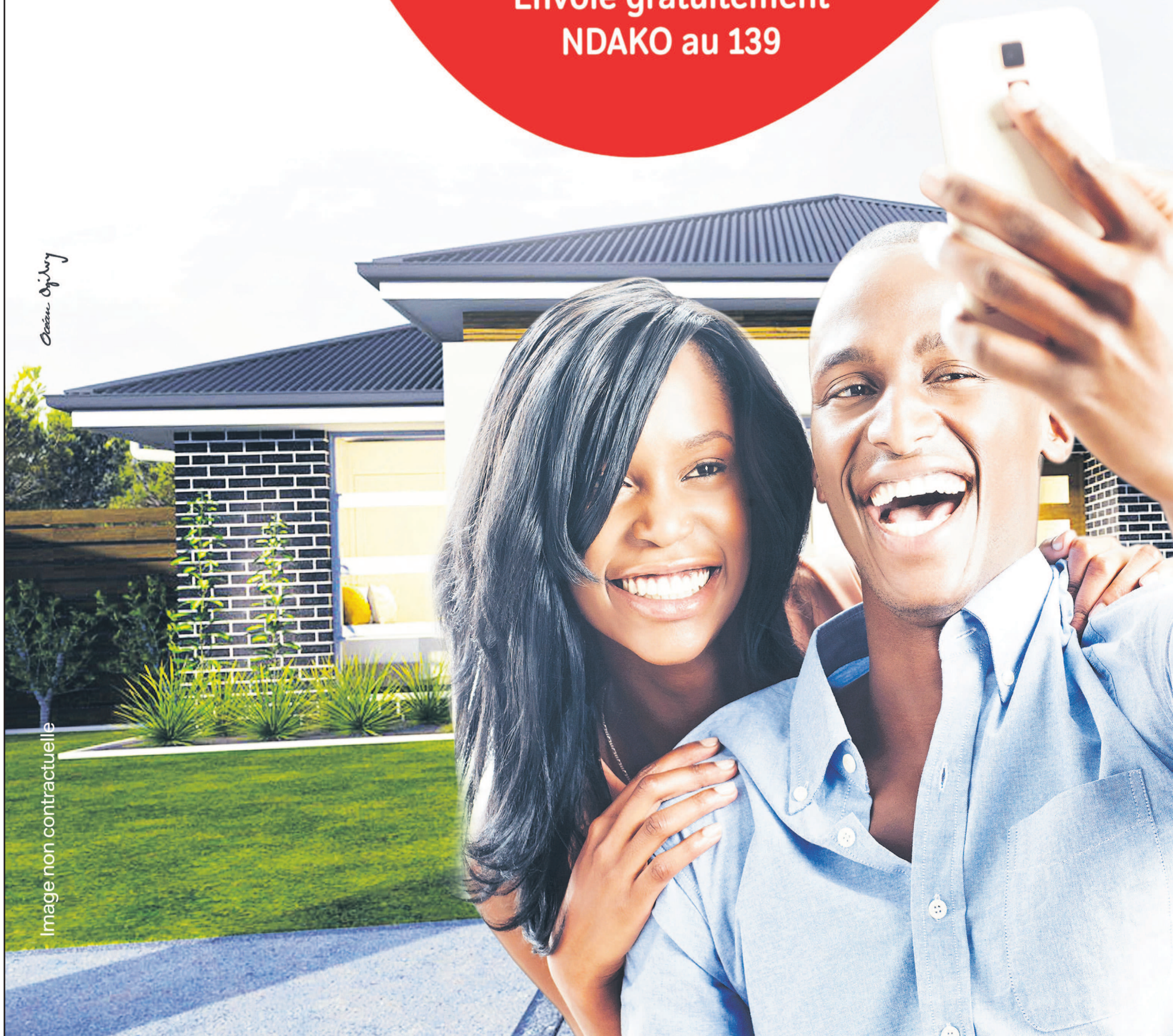
Recharge et gagne !

Jusqu'au 20 juin 2015,
cumule des points et gagne des parcelles,
des millions de FCFA , des smartphones
et **une superbe villa.**

Envoie gratuitement
NDAKO au 139

Ocean Spring

Image non contractuelle



ALIMENTATION ET SANTÉ

La notion de produits alimentaires allégés

Les aliments allégés sont des produits alimentaires industriels semblables à des produits traditionnels mais dont la teneur en certains nutriments énergétiques, généralement les glucides et/ou les lipides, a été réduite.

Ce sont en fait des préparations appelées « basses calories » mais visant à couvrir les besoins nutritionnels de l'organisme : protidique, vitaminique et minéral. La réduction énergétique globale est souvent de l'ordre de 20 à 30 %. Dans la plupart des cas aussi, il s'agit d'une réduction préférentielle des lipides (graisses) ou des glucides à assimilation rapide (oses comme le glucose ou disaccharides comme le saccharose). On peut parler également de la suppression de l'alcool dans certaines boissons comme la bière, ce qui rabaisse leur apport énergétique.

Le premier produit allégé est apparu en 1964

Depuis, une grande vague déferla au milieu des années 1980 à telle enseigne qu'en 2007 déjà, 27 % des consommateurs entre 45 et 54 ans consomment des produits allégés en Europe. Comme ces produits font partie d'une diversité d'aliments destinés à une alimentation particulière, une législation est nécessaire pour définir toutes leurs caractéristiques.

C'est pourquoi, les organismes de contrôle surveillent strictement la commercialisation desdits produits. Selon la réglementation, le qualificatif « allégé » doit être employé en association avec un produit connu et défini ; l'allègement d'un aliment courant ne doit pas modifier fondamentalement le produit et en faire un produit destiné à une alimentation particulière. Tout comme il ne doit pas indiquer un usage alimentaire particulier comme l'amaigrissement ou un quelconque régime. Il se définit tout simplement en comparaison avec un produit existant connu, non allégé et considéré comme référence. Pour ne pas abuser le consommateur, l'étiquette doit définir clairement en quelle substance le produit est allégé, le pourcentage de cet allègement et aussi la valeur énergétique globale du produit.

La répartition des consommateurs de produits allégés en sucre est de 63 % de produits édulcorés, de 43 % de desserts laitiers, de 22 % de confitures, de 22 % de sodas, de 13 % de biscuits et de 13 % de confiseries. La répartition des consommateurs de produits allégés en matières grasses est plus importante et se présente de la manière suivante : 80 % de yaourts, 55 % de beurre, 49 % de fromages blancs, 34 % de lait écrémé, 24 % de sauce vinaigrette, 22 % de fromages et 13 % de confiseries.

On note aisément que la tendance au niveau des consommateurs est plus prononcée pour l'allègement des produits en matières grasses. Toutefois, il convient de signaler que les produits allégés ne sont pas synonymes d'amaigrissement car on a vu que selon la réglementation, ils doivent contenir au minimum 30 % de sucres en moins que les autres.

Dans la mesure où ces préparations sont hypolipidiques à cause d'une forte diminution de leur composition en corps gras, leur consommation intense peut entraîner des carences nutritionnelles en vitamines liposolubles et en acides gras essentiels. En effet, quand le taux de sucre est diminué, c'est souvent au profit des graisses ; en outre il faut éviter les produits transformés, riches en « sucres cachés ».

**Par Ange Koukou,
Président de l'Association pour la promotion
des industries agroalimentaires
au Congo (APIAC)**

COOPÉRATION

La Sud-Africaine Brenda Horne apprécie le potentiel maritime congolais

En séjour à Pointe-Noire, sur invitation du Conseil congolais des chargeurs (CCC), Brenda Horne, directrice générale du Conseil sud-africain des chargeurs, a visité les installations portuaires et échangé, le 20 avril, avec Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre délégué chargé de la Marine marchande.

La visite de la Sud-Africaine fait suite à celle de Jean-Jacques Banuana-dia-Ngoma, directeur général du Conseil congolais des chargeurs en Afrique du Sud. Le Congolais y avait présenté les opportunités qu'offre son pays en matière de transport maritime avec son port en eaux profondes, véritable hub en Afrique centrale qui dessert un hinterland de près de 100 millions d'habitants. Des potentialités qui ont séduit les opérateurs sud-africains qui n'ont pas hésité à déléguer la directrice générale de leur Conseil des chargeurs à effectuer le voyage de Pointe-Noire pour un constat de terrain.

« La première chose qui m'a impressionnée à Pointe-Noire, c'est le flux des navires qui accostent et repartent du port dans les délais sans trop de problèmes et la propreté des installations. Ce qui dément le préjugé selon lequel les ports d'Afrique sont mal entretenus. Nous sommes dans une

dynamique qui consiste à développer notre économie, c'est pourquoi nous voulons augmenter les exportations et travailler étroitement sur le plan régional en renforçant le partenariat public-privé. Nous voulons que cet exemple serve aussi au Congo qui nous a fait l'honneur de participer dernièrement à notre conférence et cela renforce les liens commerciaux entre les deux pays. Au moment où l'on parle de globalisation, il est donc important de connaître les potentialités de chacun de nos pays et je vous annonce qu'en juin prochain, je vais participer à la réunion internationale des conseils de chargeurs qui a lieu à Toronto au Canada. Je suis aussi impatiente de participer à la réunion de l'Union des conseils des chargeurs africains (UCCA) qui a lieu au Cameroun. Ce qui va nous permettre de construire des passerelles entre les différents acteurs des conseils des chargeurs africains », a dit Brenda Horne.

Parmi les lieux visités : le Port autonome de Pointe-Noire en pleine modernisation à la faveur du programme d'investissements prioritaires (PIP), la société Ilogs et le Terminal à conteneurs Congo terminal avec ses équipements modernes tels les portiques et les différents quais. Une sortie en mer a ponctué la ronde des installa-

tions portuaires.

Un débriefing a ensuite été organisé dans la salle de conférence du Conseil congolais des chargeurs avec toute la communauté portuaire mais aussi la Chambre consulaire, Uni Congo et plusieurs autres sociétés concernées. La collaboration entre le Congo et l'Afrique du Sud a été au menu des échanges. Brenda Horne a présenté à son tour le Conseil sud-africain des chargeurs, les opportunités qu'offre l'Afrique du Sud et son dispositif maritime avec la mise en œuvre du corridor Johannesburg-Maputo.

Recevant le déléguée sud-africaine, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a plaidé pour une coopération sud-sud dynamique. « Ce qui se fait au Port n'est pas seulement utile pour le Congo mais aussi pour les autres pays d'Afrique centrale. Au regard de ce que vous avez vu, je souhaite que notre pays qui a une longue histoire avec le vôtre approfondisse la coopération maritime déjà existante. Mais aussi au niveau africain, que les conseils des chargeurs du continent se regroupent sur la base de la charte des transports maritimes étant donné qu'à partir de Pointe-Noire, on peut atteindre l'Angola, la RDC, la République centrafricaine, le Gabon, le Cameroun », a souligné le ministre.

Hervé Brice Mampouya

COMMUNICATION

Les Sourds muets ont aussi besoin des journaux télévisés

Les défauts d'audition et du langage articulé ne sauraient être un frein pour un sourd-muet lettré de suivre les journaux télévisés. D'où à quelques mois de la célébration de la journée internationale de la télévision le 21 novembre prochain, certains sourds-muets de la ville océane, notamment ceux des quartiers populaires ont manifesté leur soif de suivre les informations télévisées mais hélas !

Le problème que soulèvent certains sourds-muets lettrés de Pointe-Noire est celui du manque criant d'un interprète-traducteur des journaux télévisés par le langage des signes. Le malentendant n'est pas nécessairement un malvoyant et à l'instar de son concitoyen valide qui ne souffrirait pas d'une anomalie au niveau de l'appareil oculaire, il a aussi bien envie de suivre les informations que les journalistes donnent à la télévision. Ce manque de traducteur met le sourd-muet dans une position de sous information. À travers le langage de signes, *Les Dépêches de Brazzaville* ont réussi à avoir un entretien avec la mademoiselle Brigitte Itoua, une sourde-muette, connaissant écrire, vivant au quartier OCH à Pointe-Noire. Elle manifeste l'intérêt de suivre le journal télévisé mais se dit être bloquée par le fait qu'il manque toujours un interprète-traducteur à côté du journaliste-présentateur.

Dans le dit entretien, Brigitte Itoua déclare que « dans de nombreuses familles congolaises, des sourds-muets sa-

vent écrire, car ils ont soit été à l'Institut des jeunes sourds, soit ils ont pu être entraînés à la maison par leurs parents. Malheureusement, les gens ont toujours pensé que nous n'avons pas besoin de suivre les informations télévisées, car aucune mesure n'est prise pour qu'à chaque fois des enseignants qui interviennent à l'Institut des jeunes sourds soient sollicités et placés à côté du journaliste-présentateur pour traduire en signes ce que le journaliste développe. Prenons les cas, des matchs télévisés, des plénières de l'Assemblée Nationale ou du Sénat, des visites du Président de la République ou des ministres, nous ne voyons que des images mais n'avons pas la signification réelle de ce qui se passe à cause du manque de traducteur ».

Un autre sourd-muet abordé pense que plusieurs informations parfois mensongères circulent dans le pays aux plans, politique, sportif, économique, international et culturel mais les sourds muets ne sont pas informés par

manque de traducteur. « Lorsqu'il est 20 heures, mon père et mes frères sont accrochés à la télévision pour suivre les informations nationales et internationales dans tous les domaines. Et à la fin du journal, mes frères continuent de parler avec Papa. Et lorsque je leur pose la question, ils me disent certaines choses qui venaient d'être développées dans le journal. Mais ils ne peuvent pas tout me dire, car ils n'ont pas appris tous les mots du langage de signes et cela me met dans une situation difficile, car j'ai aussi besoin de connaître ce qui se passe dans le pays et ailleurs dans divers domaines », a regretté ce sourd-muet.

Notons que tout comme d'autres médias, la télévision est un vecteur de connaissances et une porte ouverte sur le reste du monde. Les sourds-muets ont ainsi lancé un appel aux autorités congolaises à différents niveaux pour une prise en compte de leur inaptitude d'être correctement informés sur les événements de grande importance, diffusés dans les médias audiovisuels nationaux. Ils insistent sur l'idée de prévoir un interprète-traducteur à côté du journaliste présentateur de journaux.

Faustin Akono

«RETOUR AU MBONGUI»

Le festival annonce une tournée au Congo et ailleurs

La 15^e édition de «Retour au mbongui», festival des arts, du conte et de l'oralité aura lieu cette année à Pointe Noire, Nkayi, Loutété et Madingou, du 20 mai au 05 Juin.

Cette édition itinérante relève de l'idée de Jorus Mabilia, fondateur et coordonnateur dudit festival, de faire une tournée de l'esprit mbongui dans l'ensemble des pays qui l'ont accueilli ces dix dernières années et dans de nouveaux pays rêvés. « Pour commencer, une tournée en France, dans l'ensemble des chefs-lieux de la mère patrie. J'en ai choisi vingt-sept dans toute l'étendue du territoire national, avec un programme simple, un lieu, un conte, un jour. Pendant un mois, tous les moyens de transports ont été utilisés pour arriver au bout de cet objectif. J'ai sillonné la France », a expliqué Jorus Mabilia

La seconde étape de ce périple, après de courts séjours de conte au Burkina Faso, pour la biennale de la littérature africaine et en Algérie à la caravane du conte, l'esprit mbongui est arrivé, en janvier dernier au Congo. Le départ a été lancé à Brazzaville pour les départements du nord et pour le sud, dans la Bouenza.

Ce n'est qu'à partir du 22 mai que la 15^e édition du festival organisée par la compagnie Africa Graffiti s'ouvrira à Madingou, chef-lieu de la Bouenza et se clôturera à Pointe Noire. Cette édition servira de laboratoire pour répondre à toutes les questions soulevées par le bilan de la tournée, sur l'art du conte et le métier de conteur au Congo.

Au programme : nuits de contes et du griot, ateliers scolaires, contes d'animation, conférences sur l'agriculture biologique, projections de films, ouverture officielle du centre des ressources du conte et de l'oralité à Cote matéve. Plusieurs artistes, conteurs musiciens sont attendus, parmi lesquels : Sophie Gillman, Kaly Diatou, Pierre Audemard, Pauline Segelat, Marie Dominique Youssef, Xavier Guerre, Roland kaya.

Hermione Désirée Ngoma

LITTÉRATURE

Dominique Niossobantou signe « le silence des chiens »

Paru chez l'harmattan, le silence des chiens est une pièce de théâtre subdivisée en trois actes dans lesquels, l'auteur retrace l'histoire de Bertrand Salas qui, après avoir vécu plus de vingt ans à l'étranger rentre au pays pour le servir.

En dépit de la situation catastrophique et désespérée de son pays, Bertrand Salas décide d'y revenir pour y être utile en aidant ses concitoyens. Il est nommé directeur d'une banque à Ngobila, un pays riche où, cependant, règnent la concussion, les injustices, les discriminations sociales et la mauvaise gouvernance.

Ce pays est dirigé par le président Obiata, il reçoit des ordres venant de l'extérieur. Celui-ci est conscient de la situation précaire et pitoyable que traverse la population mais, il ne peut rien dire parce que la politique qu'il mène lui est dictée de l'extérieur.

Soucieux de cette manipulation extérieure, Bertrand Salas ose dire ce qui n'allait pas malheureusement, il est relevé du jour au lendemain de ses fonctions, condamné à la misère et à l'errance « Et pourtant tout cela est vrai mais, il faut se taire ». après avoir été licencié, le héros donne ainsi l'illusion qu'il n'était plus rien et stimule la folie, il emprunte les oripeaux et le langage des fous tissé d'imprécations et de prophéties et fait connaissance avec un homme fou qui lui fait comprendre la situation politique de Ngobila.

Bertrand Salas exprime alors son courage, sa détermination et sa volonté de sauver Ngobila « Je comprends, dit-il, c'est pour cela que je ne baisserai pas les bras, je me battraï jusqu'au dernier souffle, je me battraï pour que les choses changent ». Le président Obiata lui accorde une audience, reconnaît ses torts et s'engage à tirer son pays du marasme dans lequel il est plongé.

L'auteur a abordé aussi dans son ouvrage la problématique de la démocratie en Afrique, avec ce qu'elle implique, notamment l'ethnisation des institutions, le partage inéquitable des richesses nationales, la dépendance des économies des pays du sud vis-à-vis des politiques des pays du nord, le rôle des diasporas dans la résolution des problèmes de développement sur le continent. L'auteur présente les chiens dans son ouvrage comme étant ceux qui évoluent à l'ombre du président Obiata et qui vivent aux profits du pouvoir, ils ne font rien pour ne pas compromettre leurs confort.

Dominique Niossobantou est un auteur dramatique, enseignant chercheur à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi à Brazzaville.

Rosalie Bindika

11^e JEUX AFRICAINS

Pour le président de la République : «contre vents et marées, les Jeux doivent se tenir comme prévu»

Les membres du Comité national préparatoire (Conapré) et ceux du Comité d'organisation des Jeux (Coja) ont fait le point du niveau d'avancement des préparatifs à Denis Sassou N'Gusso le 22 avril à Brazzaville.

À quatre mois et quinze jours du coup d'envoi des onzièmes Jeux africains, le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, a tenu à avoir une idée nette de la préparation de ce grand rendez-vous sportif continental qui avance à pas de géants. Préparation des athlètes qui devraient dignement représenter le pays, préparation des infrastructures aussi. Les membres du Conapré et du Coja ont donc éclairé la lanterne du chef de l'État à ce propos, en présence de son directeur de cabinet, le

ministre d'Etat, Firmin Ayessa et celui de l'Aménagement du territoire, chargé de la Délégation aux grands travaux, Jean Jacques Bouya.

« Nous avons fait un rapport d'état au président de la République (...). Pour les mois qui restent, les Diabes rouges de toutes les disciplines devraient être en place », a expliqué le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, au sortir de l'entrevue. Le président du Coja, Jean Lounana Kouta a abondé dans le même sens. « Le chef de l'État nous a écoutés et a précisé que, contre vents et marées, les Jeux doivent se tenir comme prévu », a-t-il dit.

D'ailleurs, dans ses directives, le président de la République a insisté sur la réussite de ces

Jeux en exhortant tous les acteurs à redoubler d'ardeur dans le travail, à en croire Léon Alfred Opimbat.

En rappel, toutes les commissions spécialisées du Coja étaient représentées lors de cette audience. Il s'agit des commissions : Protocole, Hébergement et restauration, Transport, Infrastructures, Équipements, Sécurité, Organisation sportive, Santé hygiène et lutte antidopage, Administration et finances, Presse, information et communication, Animation et volontariat, Culturelle ainsi que la commission civisme et citoyenneté. Jean Lounana Kouta a conclu que tous ont pris l'engagement, devant le chef de l'État de relever, le défi qui les attend.

Rominique Nerplat Makaya

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE VOLLEYBALL

La DGSP et Inter club se partagent les titres

La première formation est sacrée championne en séniors dames tandis que la seconde en séniors hommes.

Les dames de la DGSP, comme la saison passée, ne se sont pas laissées faire. Championnes en titre, elles ont conservé leur couronne en terminant sur la première marche du podium juste devant leurs rivales de Kinda Odzoho. En séniors hommes, les militaires de l'Inter club ont fait la loi. Les hommes de la DGSP se sont essouffés à la deuxième place. Les juniors de la DGSP ont vengé leurs aînés en occupant la tête du classement devant le Club Volleyball Espoir alors que chez les cadets, c'est le club Espoir qui s'est imposé. La DGSP2 s'est contentée de la deuxième place. Les minimes de cette même équipe ont dominé leurs adversaires et



Une rencontre DGSP-Kinda Odzoho / crédit photo Adiac

se sont hissées sur la plus haute marche du podium.

Le championnat départemental de handball, qui s'est clôturé sous le regard admirateur du directeur départemental des Sports et de l'éducation physique, Abraham Angossina, a permis de déterminer les représentants de

Brazzaville aux championnats nationaux de la discipline qui devraient se disputer sous peu. Le président de la Fédération congolaise de volleyball, Jean Claude Mopita, se dit satisfait du bon déroulement de la compétition.

R.N.M.

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 2

La deuxième journée tient ses promesses

La majorité des équipes jugées favorites l'ont emporté sur leurs adversaires comme pour confirmer les pronostics d'avant match. Retour sur ces rencontres.

À Brazzaville, TP Mystère est venue à bout de l'US Bantou 2-0. Une deuxième victoire après celle de la première journée 3-1 face au Centre d'Etudes et Sports La Djiri (CESD). Ajax de Ouenzé a pris le dessus sur

la Jeunesse sportive d'Ollombo 2-1. L'équipe d'Ollombo, rappelons-le, avait remporté son premier match devant Baygon rouge 1-0. Club 57 qui s'était incliné contre AS Tsiémba 0-2, a pris sa revanche face à Kotoko de Mfoa sur le même score lors de sa deuxième sortie. Pour éviter le pire, AS Tsiémba a fait le service minimum devant Yaba-Sport 1-1 tandis que Aigle-Sport et Baygon se sont sépa-

rés, quant à eux, sur un score nul et vierge.

Par ailleurs, à Kinkala (département du Pool), AS Kimbonguila a vaincu le CESD par 2-1. C'en est là, la deuxième défaite consécutive de l'équipe battue. À Owando, dans la Cuvette, CS Oyonnax s'est incliné dans ses propres installations (stade Marien-Ngouabi) face à Étoile de Talas 2 contre 3.

R.N.M.